



Semaine Bleue : les seniors à l'honneur

Culture

Festival des Mômes 2011
Page 7

Travaux

Une nouvelle maison de
quartier à Cavalas
Page 20

Dossier

Semaine Bleue :
Les aînés à l'honneur
Page 12

Festivités

Marché de Noël
Page 16



Numéros Utiles

HÔTEL DE VILLE

Adresse : 41 rue des Marmousets - 30380 Saint Christol lez Alès
Standard / Accueil : 04.66.60.74.04
Télécopie : 04.66.60.96.50
Email : mairie@st-christol-lez-ales.fr
Site web : www.saintchristollezales.fr
Horaire d'ouverture au public :
Lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-17h30 et Samedi 8h30 - 12h00

COMMUNICATION

Tél : 04.66.60.74.04
Annabelle SCHOR - Fatima ZIGHMI
communication.mairie@st-christol-lez-ales.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04.66.60.90.31
Janick RICHARD - Michel GAUSSEN
Fax : 04.66.60.90.31
Portable : 06.70.27.89.88
Email : pm.mairie30380@wanadoo.fr
Horaires : du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

MÉDIATHEQUE

Accueil Tél : 04.66.60.69.03
Email : mediatheque30380@wanadoo.fr
Adresse : Place du Millénaire

MAISON POUR TOUS

Accueil : 04.66.60.69.02
Portable : 06.70.27.89.90
Adresse : Place du Millénaire
Email : mpt.mairie30380@gmail.com

FOYER SPORTIF

Accueil Tél : 04.66.60.70.53
Adresse : Chemin de cabot
Email : ems.mairie30380@gmail.com

CENTRE D'ACCUEIL «Les Fripouilles»

Tél : 04.66.60.81.94
Portable : 06.23.17.07.89
Adresse : Avenue Joliot Curie
Valérie COLLIGNON
Email : v.collignon.mairie30380@gmail.com
com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable : Annie MORILLON
Secrétariat : 04.66.60.69.01
Email : ccas.mairie@st-christol-lez-ales.fr
Horaires : Tous les jours : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE

Responsable : Cathy TERISSE
Tél : 04.66.60.65.00
Portable : 06.70.27.89.89
Email : cathy.terisse.mairie30380@gmail.com

SERVICE ÉDUCATION

Corinne FIXE - Karine MIGNOT
corinne.fixe.mairie30380@gmail.com
Tél : 04.66.60.74.04

Garderie :

Matin : 7H30 à 8H15 : Gratuit
Soir : 16H30 à 19H : Goûter payant

École Joliot Curie

Contact : Marie-José BARRY
Tél : 04.66.60.61.17

École Marignac

Contact : Nadine MARCHAND
Tél : 04.66.60.72.58

GROUPES SCOLAIRES

- Groupe Scolaire Joliot Curie

Avenue du château
École élémentaire Joliot Curie
Directeur : M GRADONI
Tél : 04.66.60.73.91.
Email : ce0301197n@ac-montpellier.fr
Site de l'école : <http://curie.joliot.free.fr>
École maternelle Joliot Curie
Directrice : Mme BEAUFILS
Tél : 04.66.60.74.63.
Email : ce.0300699x@ac-montpellier.fr

- Groupe Scolaire Marignac

1162, ancien chemin de Sommières
École élémentaire Marignac
Directeur : M PERDRIER
Tél : 04.66.60.84.03
Email : direction@ecolemarignac.com
Site de l'école : <http://ecolemarignac.com>
École maternelle Marignac
Directrice : Mme REYMOND-VIREY
Tél : 04.66.60.85.55.
Email : ce.0301477T@ac-montpellier.fr
Maternelle-gsmarignac@wanadoo.fr

École Primaire Privée St Christophe

Adresse : Chemin Croix
30380 Saint Christol lez Alès
Directrice : Madame Itier
Tél : 04 66 60 74 14

LYCÉE

Lycée Jacques Prévert
Adresse : 1 place Lucie Aubrac
30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES
Tél : 04 66 60 08 50
Site web : <http://www.lyc-prevert-stchristollesales.ac-montpellier.fr/>

LES CRÈCHES

Les Marmousets
Tél : 04.66.60.92.06
Adresse : Rue des Marmousets
Crèche collective et familiale
Nombre de places : 18
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

Les Quinsous

Tél : 04.66.52.17.87
Adresse : 367 route de Montèze

Vous pouvez également faire appel à une assistante maternelle à domicile en contactant : le **Relais d'Assistance Maternelle (R.A.M.)** Tél : 04.66.78.99.70

L'ACCUEIL DE NOS AÎNÉS EN MAISON DE RETRAITE

Une structure d'accueil en maison de retraite : « Les Cigales »
Adresse : Chemin de la Croix
Tél : 04.66.54.27.90

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALÈS EN CEVENNES

Adresse : Hôtel de Communauté 1642, Chemin de Trespeaux - 30319 Alès Cedex
Tél : 04.66.78.89.00
Fax : 04.66.56.58.49
Email : communaute@grandales.com

POLICE NATIONALE

76, Avenue Jean Moulin Saint Christol Lez Alès
Tél : 04.66.25.46.60
Lundi - Mercredi - Samedi de 9h00 à 11h00
En cas d'absence Rue St Sébastien, Alès Tél : 04.66.78.14.22

SERVICES DES ORDURES MENAGÈRES ET DÉCHETTERIES

Service Gratuit pour tous les habitants du Grands Alès.
Accès réservé aux particuliers.
Interdit aux véhicules supérieurs à 3,5 T et aux professionnels.

Service Ordures Ménagères :

Ramassage des objets encombrants sur la commune de Saint Christol lez Alès par les services du Grand Alès : passage sur inscription téléphonique au 04.66.55.60.93

Eco-composteur

N° vert de la ville d'Alès pour la commande d'Eco-composteur : 0800 540 540

Déchetterie d'Alès

Adresse : Quai du Mas D'Hours 30100 Alès
Tél : 04.66.56.53.33
Horaires : Lundi : 14h30 - 18h
Mardi à Samedi : 9h-12h / 14h30-18h
Dimanche : 8h-12h

Déchetterie de Saint Martin de Valgalgues

Saint Félix 30284 Saint Martin de Valgalgues
Horaires
Horaires : Lundi : 9h-12h / 14h30-18h
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h / 14h30-18h
Mercredi : fermé
Samedi-Dimanche : 14h30-18h

LA POSTE

Adresse : Avenue du Château
30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04.66.92.20.00
Horaires : Lundi : 8h - 12h / 14h - 17h
Mardi à vendredi 8h-12h / 13h30-17h
Samedi 8h-12h

Centre médico-social du Conseil Général D.D.S.S.

Adresse : Avenue Jean Moulin - BP 2 30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04 66 56 49 50

ERDF : 0810 112 122

Générale des eaux VEOLIA : 0810 900 500

Marché Campagnard

Tous les mardis matin
Place du foirail

Marché aux puces

Tous les samedis matin
Place du millénaire
Tél : UCIA 06.20.37.02.58

NUMÉROS D'URGENCES

Le 112 est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.

Pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
Gendarmerie Alès : 04.66.86.16.67
Commissariat de Police d'Alès : 04.66.83.50.37
Commissariat de Police de Saint Christol Lez Alès : 04.66.25.46.60
Allo Escroquerie : 0.811.02.02.17
Allo Service Public - service de renseignement administratif interministériel : 39.39
Allo enfance maltraitée : 0800.05.41.41 ou le 119
Allo Enfants disparus : 116 000

Quelle est la place de la personne retraitée et âgée dans notre société ?

Les grèves contre la réforme des retraites ont montré la détermination de nombreux salariés à vouloir maintenir l'âge légal de la retraite à 60 ans à taux plein. Pour certains, cette retraite est vécue comme un soulagement, en particulier lorsqu'ils ont exercé un travail pénible physiquement ou moralement. Pour d'autres, c'est une seconde vie qui commence, faite de découvertes, de liberté mais aussi d'engagements associatif ou politique. Car ici comme partout en France, de nombreux retraités s'investissent dans des associations culturelles, sportives ou caritatives.

Membres de bureau associatif ou simples adhérents, ils peuvent se consacrer pleinement à leur passion et la faire partager. Ils contribuent à dynamiser la vie locale en organisant ou en participant à de nombreuses manifestations. Ils apportent leur expérience et leur savoir-faire aux jeunes générations, soutiennent bien souvent financièrement ou matériellement leurs enfants et petits-enfants.

A Saint Christol lez Alès, ils sont partout présents dans la vie de la commune. Parmi mes adjoints et conseillers municipaux, quelques-uns sont en retraite et donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour leurs concitoyens.

La Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées, qui s'est déroulée du 18 au 23 octobre est un moment privilégié de la vie associative. Cet événement permet aux seniors de se retrouver, d'échanger, de rompre parfois avec la solitude. Durant 6 jours, des ateliers et animations ont invité nos aînés à sortir de chez eux pour partager des moments de convivialité mais aussi pour s'informer. Les ateliers « Seniors au volant », « Gestes qui sauvent » et le forum des associations ont permis aux participants d'apprendre ou d'actualiser leurs connaissances.

Si la municipalité accorde une place importante aux seniors, elle n'en oublie pas pour autant les plus jeunes et les personnes défavorisées : aide au permis de conduire, aide au BAFA, (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) Vacances Utiles, mais aussi reconstruction de la maison de Cavalas. Cette maison de quartier détruite par le feu en juin 2009 renaît aujourd'hui de ses cendres. Destinée à accueillir jeunes du quartier et associations, elle témoigne de notre volonté d'offrir un espace de vie, de loisirs et



d'échanges aux habitants de Cavalas.

Toujours à l'écoute des Saint Christolens et Saint Christolennes, nous poursuivons nos réunions de quartier jusqu'au 19 novembre. Expression de la démocratie, ces réunions permettent à tout un chacun d'exposer ses préoccupations et de dialoguer avec les élus.

Pour revenir au mouvement social de ces dernières semaines, nombreux sont les élus du groupe majoritaire à y participer et à le soutenir. Avec la majorité de nos concitoyens ils pensent que le gouvernement doit cesser sa casse des avancées sociales gagnées à force de luttes par nos anciens. La division consécutive aux différentes réformes (faites, en cours ou en préparation) crée un des plus grands malaises que notre pays ait connu.

D'autres solutions plus humaines, plus justes à l'égard du plus grand nombre, notamment des plus défavorisés, sont possibles, le gouvernement et le Président doivent écouter le message qui est envoyé par des millions de gens.

Je terminerai avec une nouvelle fois cette phrase empruntée à Lucie Aubrac et d'actualité aujourd'hui. « Le mot Résister doit toujours se conjuguer au présent ».

Le Conseil municipal et moi-même vous invitons cordialement à la Cérémonie des Vœux le mardi 4 janvier 2011 à 18h30 à la Maison pour Tous.

*Votre maire
Philippe Roux*

2 Numéros utiles

3 Édito

4 Sommaire

5 En bref

6 - 7 **Culture**
Retour sur les journées du patrimoine
Programme du Festival des Mômes

8 Actu

9 - 11 Jeunesse

12 - 15 Dossier : La Semaine Bleue

16 - 17 **Festivités**
Le Marché de Noël

18 - 19 **Solidarité**
Les aides du CCAS, le Christol'Ethon

20 **Travaux**
Nouvelle maison de quartier à Cavalas

21 **Économie**
Nouvelles enseignes

22 - 23 Vos services en action

24 - 25 Environnement

26 Conseil Municipal

27 **Arrêt sur images**
Vacances Loisirs Découverte

28 - 29 **Tribunes**
Expression des groupes d'opposition

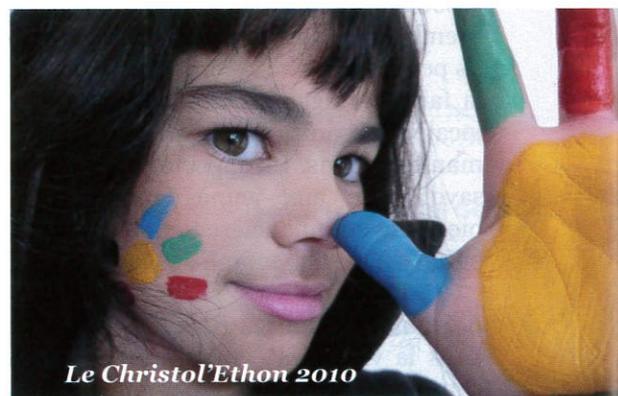
30 État Civil

31 Agenda

32 14ème Festival des Mômes



«L'Oeuf d'Autruche» au Festival des Mômes



Le Christol'Ethon 2010

Editeur : Mairie de Saint Christol lez Alès
Directeur de la publication : Philippe Roux
Rédactrice en chef : Annabelle Schor
Rédaction : Marion Assenat, Nicette Dreyfus, Sylvie Martinez, André Montigny, Annie Morillon, Véronique Pautard, Jean-Claude Vézilier, Fatima Zighmi.

Maquette et mise en page : Cybergence
0 825 825 965
Impression : Pure Impression

Dépôt légal en cours



Ce journal est imprimé avec du papier provenant de forêts gérées durablement



Mise à disposition d'un minibus aux associations relevant de l'Office Municipal des Sports

Le 22 septembre, le Maire, Philippe Roux était heureux de remettre officiellement les clés du minibus municipal au Président de l'Office Municipal des Sports, Jean Dedieu. L'engagement de l'utilisation de ce véhicule Renault Trafic de 9 places, ainsi que les conditions d'utilisation par les associations sportives utilisatrices ont été présentés, point par point, à l'assemblée présente puis, une convention a été signée entre les deux parties.

L'Office Municipal des Sports est désormais en charge de la gestion et de la mise à disposition du véhicule dans notre ville et sa région dans le cadre des activités associatives sportives locales. En revanche, il ne touchera plus la subvention annuelle dénommée « participation au transport » versée aux associations saint christolennes.

Lors de la remise des clés, Monsieur Jean Dedieu était visiblement satisfait de cette acquisition, qui avait demandé à l'O.M.S une restriction financière durant les cinq dernières années. Il a félicité et remercié chaque président d'associations sportives adhérentes à l'O.M.S. et a insisté sur le fait que ce nouveau transport en commun s'inscrivait dans une démarche de développement durable.

Voilà un service aux associations qui va donner de l'ardeur à nos sportifs saint christolens !

Un témoin qui a du chien !

La commune de Saint Christol lez Alès a connu une cérémonie inhabituelle le 18 septembre à 16 heures. Ce fut un moment émouvant réunissant famille et amis autour d'André MONTIGNY 1er Adjoint au maire qui a recueilli le consentement de Helder Pinto et Irene Martins.

Les deux futurs époux ont su donner le ton de l'originalité, pour l'occasion. Ce ne sont pas les témoins mais leur petit chien, revêtu d'un petit costume traditionnel au couleur de leur pays d'origine, le Portugal, qui a porté les alliances. Interrogés sur ce choix pour le moins singulier, les nouveaux époux ont tout simplement expliqué que l'idée était simplement venue du fait qu'il n'y avait pas d'enfant d'honneur dans leur entourage...Et que Pitu était le petit dernier de la famille...D'ordinaire c'est

un âne qui est de cérémonie au Portugal, mais l'animal dans la mairie, ça ne l'aurait peut-être pas fait !...

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et une caresse à leur petit york shire....



Remise des alliances par Pitu

Inauguration du lavoir de Montèze



Avant



Après

Fin septembre de nombreux saint christolens se sont retrouvés pour cette sympathique cérémonie clôturant la rénovation.

Sur une idée de Jean Lafuente, qui regrettait que ce lavoir soit à l'abandon depuis de nombreuses années, s'est organisé un chantier avec l'association de réinsertion « FAIRE » ainsi que des agents municipaux.

Le Maire expliqua que le lavoir était composé de trois bassins : un pour le lavage, un autre pour le rinçage et le troisième servant d'abreuvoir aux chevaux, nombreux à l'époque. Tout ceci fut confirmé par de fidèles habitantes de Montèze, heureuses de faire appel à leurs souvenirs.

Jean-Michel Suau, s'est réjoui de constater la préservation de ce patrimoine auquel le Conseil général a participé par le biais du financement du chantier d'insertion.

Le témoignage du délégué aux travaux, Jean Lafuente (plus connu sous le nom de Kiki) fut le plus émouvant car il a pu constater que ses conseils (surtout en matière de charpente) ont été bien suivis et il en a profité pour remercier tous ceux qui y ont participé, stagiaires et employés municipaux.

Les habitants de Montèze ont témoigné leur satisfaction en voyant cet ancien lavoir si bien réhabilité.

Visite du sous-préfet Philippe PORTAL

Mardi 26 octobre, le sous-préfet accompagné de Mademoiselle Malbosc, chef de cabinet et de M.Vernet, délégué du préfet étaient en visite dans notre commune. Reçus à l'Hôtel de ville par le Maire, Philippe Roux et son premier Adjoint André Montigny, le sous-préfet et son équipe se sont rendus sur différents lieux : foyer sportif, quartier de Cavalas et sa maison en reconstruction, cuisine de l'école Marignac puis Parc du Rouret où la Municipalité a décidé d'implanter une aire de jeux ainsi que le futur centre d'accueil et de loisirs sans hébergement.

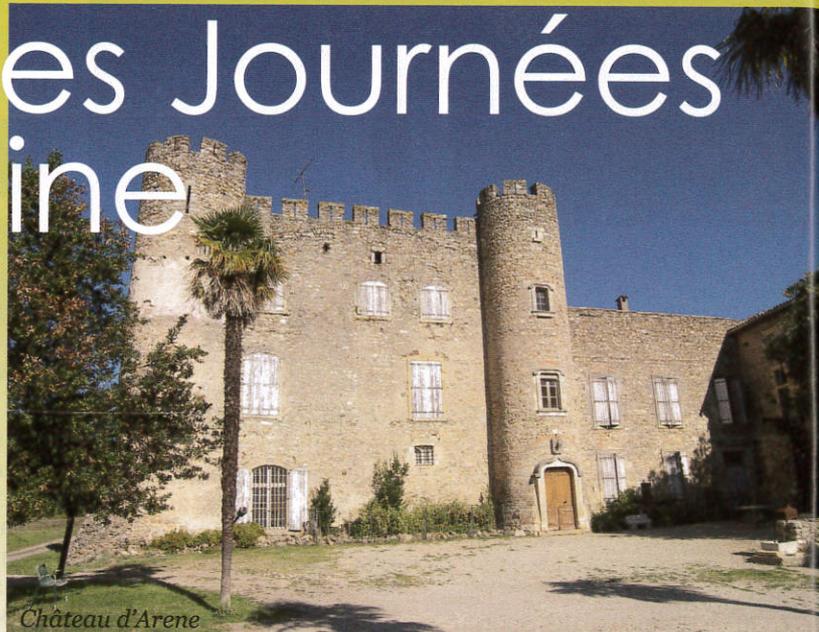


Retour sur les Journées du Patrimoine

Cette année encore, les Journées du Patrimoine ont connu un vif succès sur Saint Christol lez Alès grâce aux deux animations programmées : la visite des châteaux et l'exposition de photos anciennes au Foyer Sainte Marie.

Plus de 250 personnes ont participé à la visite guidée des trois châteaux privés ouverts exceptionnellement au public. Les visiteurs ont pu ainsi admirer l'architecture des bâtiments et découvrir le rôle et la place de ces châteaux dans l'histoire de Saint Christol lez Alès. Le Foyer Sainte Marie, qui proposait une exposition de livres, cartes postales et photos anciennes sur la ville, a accueilli 45 visiteurs samedi et 94 dimanche.

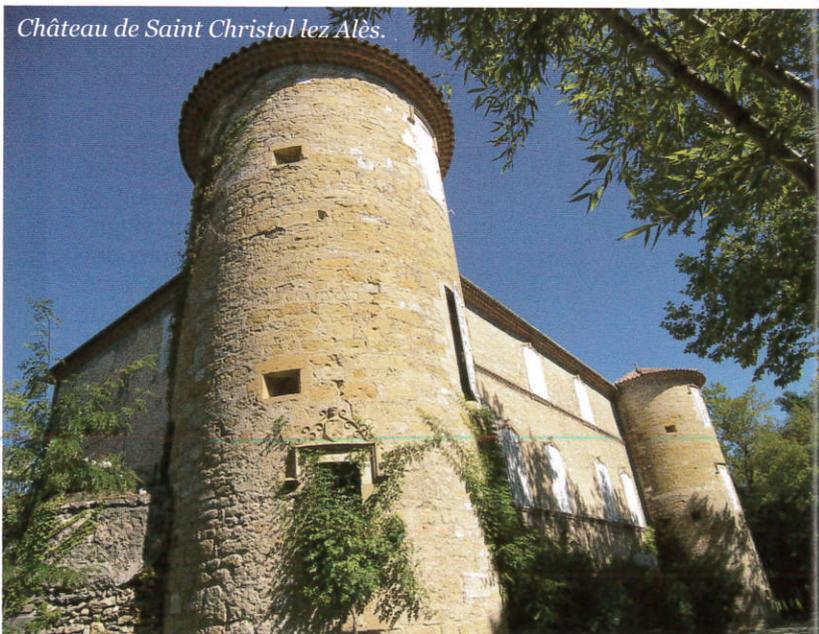
Ces Journées du Patrimoine, organisées par la Municipalité sous l'égide de Lionel Sugier, Adjoint à la culture, n'ont pu voir le jour qu'avec l'accord des propriétaires des châteaux, la participation de guides d'un jour : Denis Roche, Henri Francès, Catherine Filleron, Olivier Taxi et de nombreux bénévoles. Un grand merci à tous.



Château d'Arène



Château de Montmoirac



Château de Saint Christol lez Alès.



Lionel Sugier et Denis Roche avec les visiteurs



Des fleurs de cactus au pied du château d'Arène

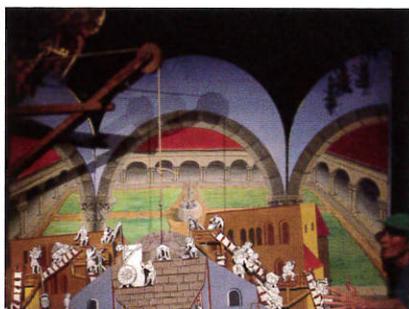
Le Festival des Mômes placé sous le signe du travail et de l'amitié

du 17 au 21 janvier 2011

En 14 ans d'existence, le Festival des Mômes a acquis ses lettres de noblesse bien au-delà de Saint Christol lez Alès. Malgré l'engouement du public, cette année, les subventions sont en baisse (mises à part celles de la Municipalité). La journée portes ouvertes ainsi que le spectacle dans les crèches sont supprimés mais, pour le reste, Jean-Marie Elzière, président du Festival des Mômes continue à privilégier la qualité et à sélectionner le meilleur pour les enfants.

Le chant des Poulies Cie Théâtre de la Cheminée

Théâtre d'images et de marionnettes poétiques et burlesques pour raconter l'histoire humaine de l'Abbaye de Cluny, ses chantiers entre Terre et Ciel...



Johnny Tara Théâtre (Toulouse) Jack London écrit «The Apostate» (Le renégat) en 1906.



Comme Johnny, l'auteur a connu dans son enfance les usines et des salaires de dix cents de l'heure. C'est l'époque des premières lois sociales sur l'âge et le temps de travail. Il fallut longtemps avant qu'elles soient appliquées. Le Tara Théâtre traite avec «Johnny» le sujet brûlant du travail des enfants quand les sociétés leur accordent moins de valeur qu'à l'argent, les abrutissent et les privent de toute éducation. Le propos est de montrer que, aussi dure soit la condition faite à l'homme, il peut arriver qu'il se lève un jour.

L'Oeuf d'Autruche Cie Eller-Peyraud (Roannes)

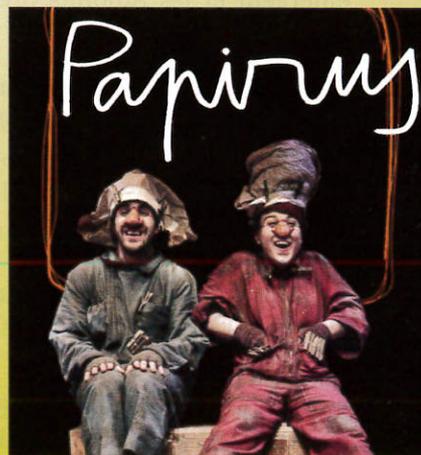
C'est pour offrir un cadre accueillant à son petit, que Madame l'autruche a quitté la plaine, ce matin, en poussant et faisant rouler son oeuf jusqu'à cet endroit calme de la forêt. Hélas, ce petit coin de la forêt n'est pas aussi calme que l'autruche le pense. De nombreux animaux sont intrigués par la présence insolite de cette autruche et à la vue de son œuf, leur convoitise fera vite place aux convoitises les plus diverses.....

Humides Haïkus Cie Rêve Lune (La Seyne sur Mer)

Le vent, la mer, une plume légère..... Comptines, poésies et chansons. Deux voix, deux souffles, quatre mains, une flûte irlandaise, une guitare, un trombone à coulisse, un hang, des tambours vagues, des coquillages et un bac à bulles. Des sensations, la mer, eau, sable, galets, ressac, plume, souffle d'air, caresse, chatouillis, clapotis, le vent, écume, cris d'oiseaux, tempête, échouage. Le voyage, éloignement, absence, promesse d'aventure.....

Papyrus Cie Xirriquiteula (Catalogne)

Théâtre de création, poétique et gestuel, sans parole, qui mêle humour, amour et arts plastiques. Un spectacle tout public dédié à tous ceux qui rêvent encore. Deux inconnus se rencontrent par accident. Leur seul point commun: Un passé hanté par la guerre. Ils surmontent à deux la crainte de réaliser leurs désirs et un nouveau monde naîtra sous leurs doigts, avec de simples bouts de papier.



Nouveau Guide des associations

Ville de Saint Christol lez Alès

Guide des Associations



Edition 2010-2011



www.saintchristollezales.fr

Le Guide des associations édition 2010/2011 vient de paraître. Vous y retrouverez les activités et coordonnées des associations sportives, culturelles, solidaires, politiques et autres de la ville de Saint Christol lez Alès.

Ce guide distribué dans toutes les boîtes aux lettres est également disponible dans les lieux publics (mairie, Maison pour Tous, Médiathèque, Foyer).

Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la ville :
www.saintchristollezales.fr

Les réunions de quartiers

Les réunions ont été volontairement groupées cette année afin de prendre le pouls des quartiers avant les inscriptions budgétaires 2011 : cela permettra d'apporter très rapidement certaines réponses aux administrés.

Depuis le 10 septembre, 6 réunions de quartiers ont déjà eu lieu et si chacune est différente toutes se concentrent sur les mêmes soucis : **la vitesse et l'incivilité !**

Contre la vitesse excessive des automobilistes, plusieurs solutions sont envisageables et sont à l'étude : des ralentisseurs, des limitations de vitesse, des feux clignotants ou des radars.

Quant aux incivilités, elles concernent essentiellement des dépôts d'ordures ailleurs que dans les points d'apports volontaires et le non respect des jours de ramassages. Une équipe municipale « tourne » tous les jours pour ramasser ces déchets afin d'avoir une ville propre.

Bien sûr quelques problèmes spécifiques à chaque quartier émergent et les Adjointes présents se feront un devoir d'y donner suite, dans la mesure du possible.

L'ambiance générale de ces réunions est très conviviale et les échanges sont un enrichissement pour tous.

Appel à candidature

La Municipalité fait appel aux saint christolens âgés de 16 ans et plus, sans revenus, pour assurer le service en salle lors des vœux du Maire (le 4 janvier) et du repas des Aînés (le 12 février).

Les candidats peuvent s'inscrire en retirant la fiche de candidature à l'accueil de la mairie ou en la téléchargeant sur le site internet www.saintchristollezales.fr, rubrique CCAS.

6ème concours de soupe

Dans le cadre de la semaine nationale Bouger-Manger /Mouveat, la C.L.C.V de Saint-Christol organise son 6ème concours de Soupes primées le vendredi 19 novembre 2010, à la Maison Pour Tous.

Une manifestation qui devient incontournable
10 soupes en 2005 (50 convives), 17 soupes en 2006 (130 convives), 25 soupes en 2007 (175 convives), et depuis 2008, plus de 220 participants.

Cette manifestation, conduite en partenariat avec la municipalité et avec le soutien du Conseil Général du Gard dans le cadre de la Politique de la Ville, profitera de l'aide technique fournie par des élèves de Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale de JB DUMAS.

Cette année, une attention particulière est apportée dans l'organisation de façon à respecter une démarche de réduction des déchets à la source (l'opération est labellisée dans le cadre de la Semaine européenne « Réduisons nos déchets »). Un bol non jetable pour la dégustation sera remis aux participants Il n'est pas interdit aussi d'apporter son bol et son couvert. Un buffet de terroir sera également proposé. Des stands (bar à eau, comparatif produits frais/produits manufacturés tenus par les élèves), pain, documentation ...seront également proposés.

Pour le succès de cette opération, chacun peut participer, soit en confectionnant une soupe, soit en étant dégustateur-jury.

Programme

dès 18h30 : expos, stands...

19h30 : apéritif en musique (groupe folk Kwenza)

20h : dégustation des soupes en concours (3€) suivi d'une assiette de terroir (6€ sur réservation)

21h30 : remise des prix suivi du bal folk (jusqu'à 23h)

En prolongement de cette manifestation, une randonnée sur Saint-Christol sera proposée le dimanche 21 novembre

(* Dans ce cadre, les élèves pourront déguster une soupe différente chaque jour à la cantine.

Nota Bene : pour les personnes qui prépareront une soupe : pour des raisons d'éthique et de sécurité alimentaire, merci de suivre la charte de qualité jointe, lire et renseigner les éléments avant de nous le retourner (sur inscription, dernier délai, mardi 16 novembre), à : CLCV- 46 avenue Jean Moulin - 30380 St Christol lez Alès. Tél 04.66.61 97 44 mail : gard@clcv.org

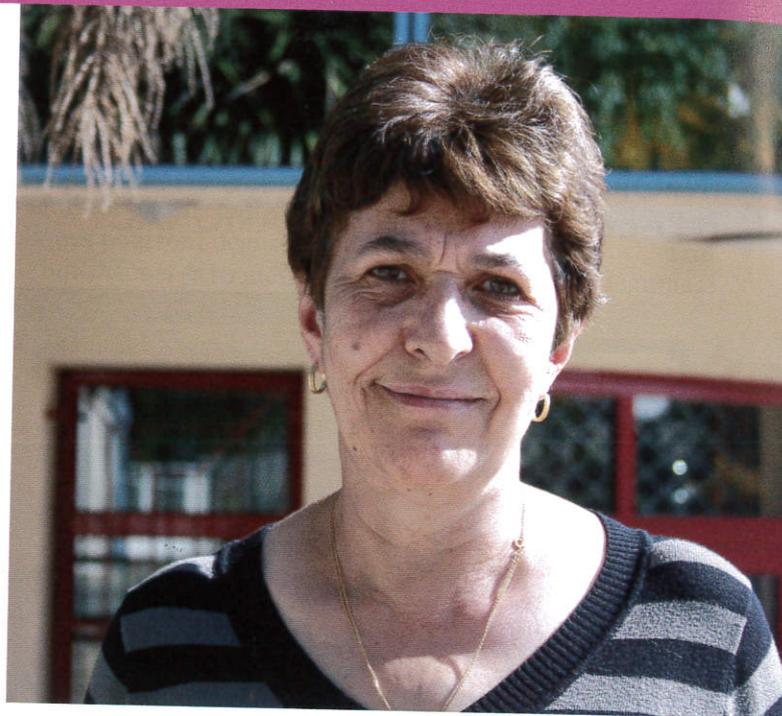
CHARTRE de QUALITE: - La soupe doit être préparée au plus tôt dans les 24h précédant la soirée du 19 novembre, et la recette fournie (idéalement, fichier Word ou format papier pour mise à disposition des autres participants et dégustateurs)

Donner un nom à la soupe, indiquer la provenance des ingrédients utilisés (petits producteurs, marché, jardin, supermarché) et préciser avec ou sans viande



Marlène Rouvière Conseillère municipale Déléguée à la Jeunesse

Anne-Sophie Dedieu, conseillère municipale Déléguée à la Jeunesse est partie fin août au Pérou faire un stage afin de parfaire son apprentissage de la langue espagnole. Depuis le 1er septembre c'est Marlène Rouvière qui la remplace ; cependant Anne-Sophie reste Conseillère Municipale.



Depuis le 1er septembre, vous remplacez Anne-Sophie Dedieu en tant que Déléguée à la Jeunesse. Comment avez-vous pris la décision de la remplacer ?

Quand Anne-Sophie a appris qu'elle partait au Pérou, elle est venue me voir pour me demander si je souhaitais reprendre sa délégation. Comme Déléguée Jeunesse à la Communauté d'Agglomération, je travaillais déjà avec elle ; j'ai naturellement accepté de la remplacer.

Un certain nombre d'actions avaient été mis en œuvre par votre prédécesseur comme l'aménagement du parc du Rouret, où en est-on aujourd'hui ?

Les jeunes du CMJ avaient établi un questionnaire pour connaître l'avis de la population concernant l'aménagement du Parc du Rouret. Il en est ressorti que les gens souhaitaient pouvoir disposer de jeux pour enfants : balançoires, petite maison...

Des devis ont été demandés à différentes entreprises et nous allons valider le choix avec le CMJ, d'ici la fin de l'année.

Nous discuterons ensemble d'autres aménagements possibles : installation de tables de pique-nique, création d'un parcours santé.

Pour chacun de ces projets, il est important que le Conseil Municipal Jeunes ait conscience des réalités financières, de ce qui est réalisable ou non.

Où en est le Conseil Municipal Jeunes ?

Le CMJ est composé d'élèves allant du CM2 à la terminale. Les plus anciens laissent la place à de plus jeunes. A Joliot Curie, un nouveau membre vient d'être élu. Pour l'école de Marignac, les instituteurs souhaitent que les élections du CMJ s'inscrivent dans le cadre de cours d'instruction civique.

L'école Saint Christophe sera également contactée pour participer au renouvellement des membres du CMJ.

Quelles seront les prochaines actions en faveur de la jeunesse ?

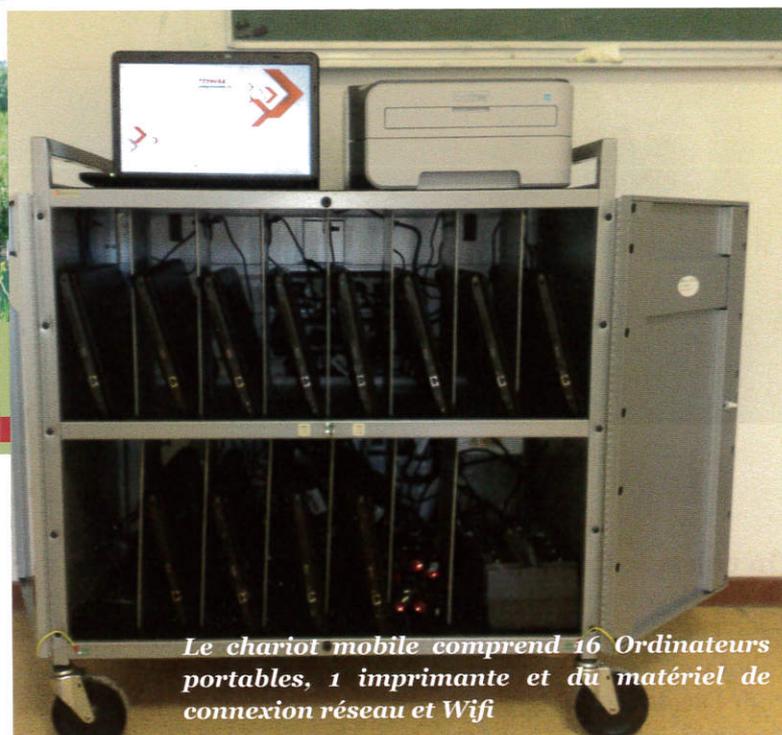
Elles seront définies par les membres du CMJ, mais je pense que nous continuerons les soirées au Foyer avant les vacances scolaires.

Actuellement, des travaux sont en cours pour reconstruire la maison de quartier de Cavalas qui avait brûlé en juin 2009. Ce lieu permettra aux associations et aux jeunes de se réunir à nouveau. Nous souhaitons élaborer avec eux un véritable projet socio-éducatif.

Le journal Tri-Ado écrit et mis en page par les jeunes du CMJ continuera-t-il de paraître ?

Nous espérons relancer le journal en intégrant de nouvelles idées, de nouvelles rubriques et, pourquoi pas, un nouveau titre, mais ce sera à examiner avec le nouveau CMJ.

INFORMATIQUE : Une classe mobile à l'école élémentaire MARIGNAC



Le chariot mobile comprend 16 Ordinateurs portables, 1 imprimante et du matériel de connexion réseau et Wifi

Après l'école élémentaire Joliot Curie, la municipalité poursuit la mise en œuvre d'équipements numériques à l'école élémentaire Marignac.

Une classe mobile va être installée courant Novembre.

Cet équipement, programmé en collaboration avec les enseignants de l'école et discuté lors du conseil d'école, permet d'accéder aux Technologies de l'Information et de la Communication au quotidien dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante avait fait le choix de travailler avec des ordinateurs recyclés en attendant le nouveau parc informatique.

Cette classe mobile permet un apprentissage au multimédia et a l'avantage d'être rapidement opérationnelle.

Cet équipement est nécessaire dans la cadre du B2i au niveau des écoles élémentaires (Brevet Informatique et Internet) qui est intégré par l'Education Nationale dans les programmes depuis 2002. L'élève doit avoir acquis un certain niveau en fin de CM2. Au niveau du collège, le B2I est obligatoire pour l'obtention du Brevet des collèges.

Signe d'une volonté politique forte, cet engagement représente un budget de 15 000 euros.

La municipalité, de part son financement et les moyens mis en place dans ce domaine, permet aux élèves de travailler avec leurs enseignants dans de bonnes conditions et d'acquérir un apprentissage raisonné destiné à rendre autonomes les élèves dans toute situation.

Changement des rideaux dans les écoles publiques

Les services municipaux vont, d'ici la fin du trimestre, effectuer le changement des rideaux dans toutes les écoles. La municipalité a consacré un budget conséquent afin d'équiper l'ensemble des classes soit au total 25 classes et 2 salles de jeux. Ces rideaux sont coupe-feu et conformes aux règles de sécurité. Le choix de la couleur a été fait en concertation avec les enseignants.

Préinscriptions Ecoles maternelles Marignac et Joliot-Curie

Le service Education invite les familles à procéder à la pré-inscription en première année de maternelle de leur enfant. Les enfants nés en 2008 feront leur première rentrée des classes en septembre 2011, les enfants nés en 2009 en septembre 2012.

Ces démarches se font en mairie dès à présent.

Commémoration du 11 Novembre

Les élèves de CM2 à l'école élémentaire Joliot Curie (classe de Madame Brice) ont interprété une chanson lors de la commémoration. La Municipalité remercie chaleureusement les enfants et leur enseignante pour leur participation.

Jardin pédagogique

La classe de Mme DUMAZERT, Ecole élémentaire Joliot Curie va participer à l'opération « Horizon Bio Diversité » organisée par la Maison de la Nature et de l'Environnement. Des bacs de jardinage vont venir agrandir le jardin actuel tenu par les élèves de la classe de Madame BRICE afin que les jeunes jardiniers puissent commencer leurs plantations après les vacances de la Toussaint pour les récolter au printemps. Une citerne remplie par l'eau de pluie des toitures a été installée dans ce jardin par les services municipaux pour l'arrosage.

Opération « Soupe »

Durant la semaine qui précède la soirée soupe organisée par la CLCV, une soupe a été servie aux enfants tous les jours de la semaine.

Menu Vendange



En partenariat avec la cave coopérative La Grappe Cévenole de Saint Christol lez Alès, l'équipe municipale de la restauration scolaire a organisé un menu avec animation sur les vendanges courant Septembre. A cette occasion, les enfants ont pu déguster du raisin et son jus. Grâce à un presseur à raisin mécanique, ils ont pu apprécier le premier jus. Proximité, filière courte, nous continuons notre travail d'éducation à l'alimentation et au goût en associant au maximum les partenaires volontaires pour travailler sur ces questions.

Semaine du Goût



Le personnel municipal et les élus du service éducation ont participé cette année encore à la Semaine du Goût en organisant dans les restaurants scolaires des animations pédagogiques auprès des enfants.

Le chef cuisinier et son équipe ont offert leur savoir-faire culinaire et animé cette semaine en proposant aux enfants une table de découverte sur les épices Bio avec la participation de la société Ambres, un repas bio et un repas conventionnel avec des menus riches en saveurs.

Repas de Noël

Vendredi 10 décembre 2010, les enfants des écoles publiques pourront déguster un savoureux repas de Noël : Trio de bouchées et sa roquette, Sauté de biche, Cake aux légumes, Buche de Noël à la vanille, Clémentine et Papillotes.

Goûter de Noël

La municipalité offre à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune des friandises de Noël (chocolat, brioche, papillotes, bonbon, clémentine). Ce goûter sera organisé par les services municipaux de la commune en collaboration avec les enseignants et servi dans les restaurants scolaires pour les écoles élémentaires et dans les classes pour les écoles maternelles le vendredi 17 Décembre 2010.

Budget Classes de découverte et projet pédagogique

Chaque année, un important budget « classes de découverte et projets pédagogiques divers » est alloué aux écoles. Ce budget fixé en fonction du nombre d'enfants scolarisés est réparti par les enseignants.

Pour l'année scolaire 2009/2010, l'école élémentaire de Marignac a organisé une classe de voile d'une semaine (participation mairie : 163€ par enfant), une classe nature sur 2 jours (Participation mairie : 33 € par enfant et un projet danse. (Participation mairie : 24 € par enfant).

Pour l'année scolaire 2010/2011, une classe de voile d'une semaine (Participation mairie : 204€ par enfant) et un projet Initiation à la danse (Participation de la mairie : 18€ par enfant).

La municipalité en étant le 1er financeur de ces projets permet à tous les enfants d'avoir accès à des activités éducatives valorisantes !

L'école élémentaire Joliot Curie a proposé quatre projets pour l'année scolaire 2009/2010 :

Une classe nature et découverte d'une semaine (participation mairie : 168 € par enfant), une classe « poney » (participation mairie 37 € par enfant), un projet danse (participation mairie : 11 €), un projet cirque (participation mairie 55€ par enfant)

Pour l'année scolaire 2010/2011, deux classes de voile (participation mairie : 102€ par enfant), un projet musique (participation 135€ par enfant), un projet création poétique (participation mairie : 50€ par enfant), un projet Théâtre danse et musique (sans participation mairie)



Une Semaine Bleue pour voir la vie en rose

La Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, appelée Semaine Bleue, est un moment privilégié de la vie de notre commune.

Durant une semaine, la Municipalité a invité nos aînés à venir partager des moments conviviaux, festifs, à rencontrer d'autres aînés, des enfants, des membres d'associations mais aussi à s'informer grâce à la mise en place de différents ateliers : « Seniors au volant », « Gestes qui sauvent » ou encore « Forum des associations ».

Les animations programmées lors de cette semaine ont donné lieu à de grands moments d'émotions lors notamment des rencontres intergénérationnelles de mercredi entre résidents de la Maison de retraite et enfants du Centre de Loisirs. Des moments de joie et de bonne humeur lors de la « dictée du certif » et du goûter-spectacle.

Du divertissement, de l'information, des rencontres, tout un programme « pour dire et partager » en toute convivialité.

André Montigny, Adjoint à la Politique Sociale

Quel bilan dressez-vous de la Semaine Bleue à Saint Christol lez Alès ?

Le bilan se fera dans les jours qui arrivent avec les acteurs de la Semaine Bleue, ceux qui ont participé à la préparation et à l'animation de celle-ci. Ce que je peux en dire aujourd'hui, c'est que nous avons vécu une nouvelle fois – c'est la deuxième édition – une semaine dense, faite de rencontres passionnantes, d'échanges riches, d'informations utiles, d'émotions fortes. Conçu pour rompre la spirale de l'isolement, le programme proposé pendant cette semaine à nos retraités et à nos aînés a été diversifié et suivi avec beaucoup d'intérêt par de nombreuses personnes. Il faudra demander à ces personnes ce qu'elles en pensent.

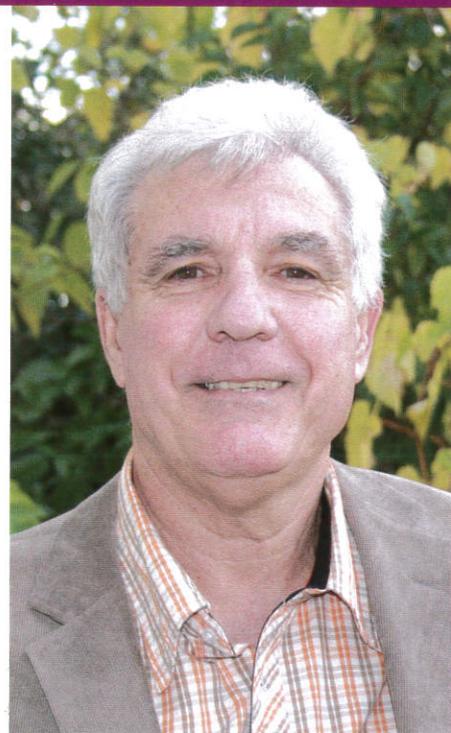
Quels ont été les temps forts ?

Les temps forts furent multiples. On peut évoquer les « Souvenirs Mêlés » où chacun se raconta et écouta les autres, où des vies furent ainsi échangées, partagées. Il y eut également « la Journée Intergénérationnelle » au cours de laquelle, le matin, les enfants du Centre d'Accueil et de Loisirs rendirent visite aux résidents de la maison de retraite « Les Cigales ». Là, quelques résidents auxquels s'était joint Charles FONTANE véritable mémoire vivante de notre commune, les attendaient. Autour de photos représentant le Saint Christol d'hier, les enfants purent interpeller leurs aînés et nourrir leur présent de l'histoire passée. L'après-midi, les mêmes enfants avec l'équipe d'animation du Centre d'Accueil et de Loisirs avaient invité leurs aînés à les rejoindre à la Maison Pour Tous pour « Dessiner ensemble les arbres des Vies ». Un moment rempli d'émotions, de tendresse, où chacun a laissé parler

son cœur. Des mots écrits, des dessins, des fabrications diverses vinrent décorer les 3 arbres dont les « fruits » ainsi créés racontaient des vies. Nous devons la réussite de cette journée intergénérationnelle, très lourde dans sa préparation et dans son animation, à l'énorme travail accompli par la directrice du Centre d'Accueil et de Loisirs, Valérie Collignon et son équipe, sans oublier nos associations (Emeraude, Amitié d'Automne) et le dynamisme du compétent animateur Guy Gatepaille. On pourrait aussi parler de la « Dictée du Certif » qui a réuni de nombreux élèves...

Comment avez-vous établi ce programme et qui a mis en place l'organisation de ces journées ?

La volonté de la municipalité vise à inscrire les actions que nous menons dans le cadre d'une démarche participative qui rend les gens acteurs de leurs projets. C'est pour cette raison que furent créés les comités consultatifs. Il était dès lors, tout à fait cohérent de consulter le comité consultatif des aînés, de solliciter les associations, de faire appel à de nombreuses personnes ressources. Parmi ces dernières je citerai, Jean Dedieu qui a dû sortir de sa retraite pour revêtir la blouse grise d'instituteur ; Jean-Louis Bonnefille qui s'est échappé de son musée du Scribe pour venir remettre, en inspecteur d'Académie fort crédible, les diplômes du certificat d'études ; Roger Niant et son épouse qui ont passé beaucoup de temps à construire le diaporama du voyage. Tout cela fut rendu possible grâce au travail de coordination accompli par Annie Morillon la responsable du pôle « Vie Sociale et Solidarité » et, à l'adhésion sans faille des services municipaux mobilisés pour la circonstance (culture, logis-



tique, technique, police municipale, communication). Tous ont su se fédérer autour de ce projet et ont une nouvelle fois démontré que l'union crée la force.

A tous ces acteurs je veux témoigner ma grande satisfaction et leur dire MERCI !

Selon vous, quelle est la place des retraités et des seniors dans notre société ?

Les personnes âgées ont beaucoup à partager. En nous faisant part de leurs expériences elles témoignent du passé. Avoir des « sages » autour de nous est source d'enrichissement. Les « vieux » participent à l'éducation des enfants, les aident à se construire. Ils sont fournisseurs de SAVOIRS. Comme le dit le proverbe africain : « Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». En nous faisant partager leur histoire, en nous dévoilant le passé récent, ils nous aident à mieux comprendre le présent. Nous avons le devoir de les garder le plus longtemps possible près de nous. Ils sont notre mémoire.

Les seniors au volant

mardi 19 octobre

Un atelier sur le thème de la conduite et des nouveaux panneaux de signalisation routière s'est tenu mardi 19 octobre de 10h à 12h.

Une quinzaine de participants avaient pris place pour suivre les conseils de sécurité prodigués par Janick Richard, policier municipal.

Après un petit discours introductif, d'Annie Morillon, et d'André Montigny, 1er adjoint, Janick Richard a exposé les risques de la conduite liés à l'âge puis a rappelé quelques conseils de prudence. Après avoir visualisé, à l'aide d'un rétroprojecteur, des situations sur la route et informé des évolutions du Code de la route, les seniors ont passé un Test de sécurité routière.

Selon M. Comis, l'un des heureux participants, cet atelier « était très bien et très instructif ».



Un conducteur sur cinq a plus de 65 ans. Des altérations physiologiques apparaissent inéluctablement avec l'âge. Pour voyager en toute sécurité, voici quelques conseils à suivre :

Faire contrôler sa vision, son ouïe, sa motricité

Prendre garde aux médicaments incompatibles avec la conduite

Faire attention aux troubles de vigilance : fatigue, maladie, alimentation riche en graisse, alcool, téléphone
Réactualiser ses connaissances matière de Code de la route en consultant un livre récent d'apprentissage ou effectuant un stage de remise à niveau

Témoignage de Josette

Résidente de la maison de retraite Les Cigales

mercredi 20 octobre

« Presque toute une journée en compagnie des enfants du Centre de Loisirs de Saint Christol lez Alès.

Le matin, ils sont venus en grand groupe nous rencontrer autour de vieilles photos de Saint Christol. Charles Fontane était là. Nous aussi, nous étions présents : quelques résidents de Saint Christol en retraite aux Cigales : Raymond, Noëlle, Josette.

Nous avons pu raconter aux enfants le vieux Saint Christol, celui de notre enfance !

Les rues bordées de platanes, la pyramide et sa boule, les fêtes avec les taureaux.

Les enfants posaient des questions et ils avaient amené pour chaque résident présent des cadeaux. Puis nous leur avons expliqué des photos et des commentaires tirés de livres sur Saint Christol.

L'après-midi, nous nous sommes retrouvés avec les mêmes enfants à la Maison pour Tous de Saint Christol. Nous avons écrit des messages pour décorer des arbres. Ensuite, nous avons fabriqué des objets : hérissons, papillons, oiseaux, fleurs... pour accrocher dans les arbres.

Pendant trois séances, nous avons fabriqué aux Cigales, trois épouvantails qui sont arrivés en fin d'après-midi. Puis, nous avons pris le goûter tous ensemble et à notre table nous avons joué à « Pigeons Vole ». Merci à la Mairie de nous avoir invité, merci à l'animatrice de nous



avoir accompagné, merci à tout le monde et surtout merci aux enfants. Avec les enfants, on se rencontre à nouveau mais en plus petits groupes pour nous évader encore de nos pensées quotidiennes.»

Les gestes qui sauvent

jeudi 21 octobre



Une dizaine de personnes a assisté jeudi aux gestes de premiers secours.

Françoise Pebernet, formatrice à l'association de Protection Civile du Gard a expliqué au public présent la conduite à tenir en cas d'étouffement, en particulier lorsqu'un aliment vient obstruer la trachée et empêche la personne de respirer. Elle a ensuite indiqué quels étaient les symptômes d'un Accident Vasculaire Cérébral puis a montré comment se servir d'un défibrillateur.

Prévenir les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)

Les maladies cardiovasculaires sont responsables de 180 000 décès par an en France.

Hormis l'hérédité, le sexe et l'âge, les principaux facteurs de risque cardiovasculaire sont modifiables et sont donc ceux sur lesquels la prévention peut agir : le cholestérol, l'hypertension artérielle, le tabac et la sédentarité.

Voici les 5 signes qui doivent vous alerter :

- Perte d'équilibre
- Diminution de la force physique, fatigue
- Perte de la vue (un seul œil ou les deux)
- Anomalie de la parole, difficulté à s'exprimer
- Maux de tête violents

Si vous présentez ces signes, appelez le 15 au plus vite. Il est important d'être pris en charge le plus tôt possible pour éviter des lésions.

La dictée du Certif

jeudi 21 octobre



Jean-Louis Bonnefille et Annie Morillon lors de la remise des diplômes

Jeudi 21 octobre, 34 « élèves » étaient retournés sur les bancs de l'école pour repasser la « dictée du Certif » dans une ambiance bon enfant.

un parfum d'antan. Pour encadrer cette classe studieuse, la municipalité avait fait appel à Jean Dedieu, dans le rôle de l'instituteur, à Jean-Louis Bonnefille, dans le rôle de l'Inspecteur d'Académie, à Nadia Pignon et Jacques Jeudy en tant qu'assistants.

de « La Gloire de mon Père ». A l'issue de l'épreuve, M.Bonnefille a remis un « Diplôme de l'Académie de Saint Christol » à chacun des participants. Une photo de classe et un goûter sont venus couronner ce bel après-midi.

Ces élèves, âgés de 60 ans et plus avaient pris place dans une salle de classe reconstituée pour l'occasion. Pupitres en bois, plumiers, cartes géographiques, tableau noir et instituteur en blouse donnaient à la salle

Après avoir répondu à l'appel, les « élèves » se sont soumis à la dictée avec un texte de Marcel Pagnol, extrait

LE MARCHÉ



Les relations tissées entre l'UCIA et la municipalité nous ont amenés à mutualiser notre action autour des fêtes de fin d'année. Ainsi, pour répondre au souhait de nombreux exposants, le marché de Noël sera cette année étalé sur deux jours, du samedi 11 décembre au dimanche 12 décembre 2010.

Ce week end sera rythmé par de nombreuses animations dans toute la ville. En effet, plusieurs associations ont souhaité profiter de ce bel élan pour proposer divers spectacles et activités. Une calèche sera par exemple mise gratuitement à votre disposition et vous permettra de vous rendre à la « bourse aux jouets » organisée par les commerçants, aux Christollines. Il vous sera possible ensuite de visiter l'exposition de crèches

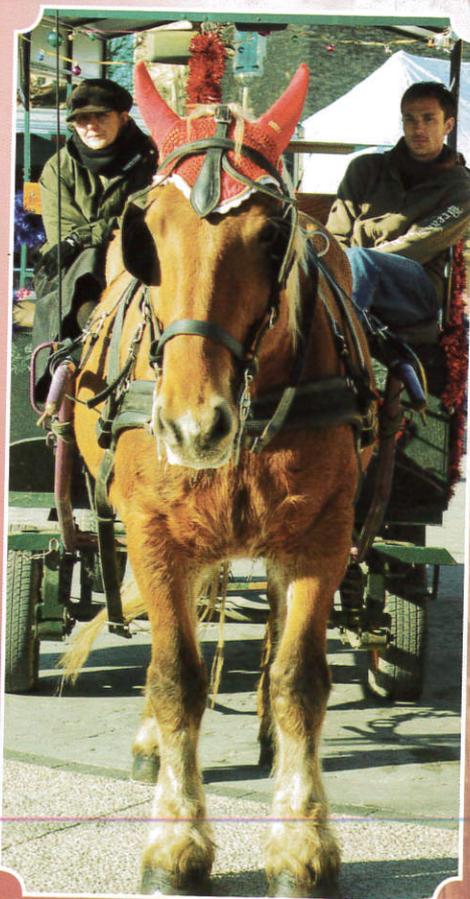
proposée par la paroisse catholique au foyer sainte Marie.

L'église réformée, quant à elle, proposera un atelier interactif dans les jardins du temple.

La Maison Pour Tous sera le centre d'une étonnante fourmilière de spectacles récréatifs. Les élèves des écoles communales se produiront ainsi que des groupes musicaux. Une multitude de commerçants, d'artisans, d'artistes y seront également installés et vous proposeront leurs œuvres. L'occasion vous sera donnée de penser aux incontournables cadeaux de Noël !

DE NOËL

Puis au hasard de vos flâneries, vous pourrez soit vous réchauffer avec un verre de vin chaud ou un cornet de marrons grillés ou bien vous délecter d'une barbe à papa, d'une crêpe ou même encore d'un sachet de churros. Les attractions foraines seront présentes cette année pour les enfants. Après avoir visité la ferme de Noël, nos chères petites têtes blondes pourront faire une



balade à dos d'âne, s'élaner sur les trampolines ou faire un tour de manège, tout en surveillant l'arrivée du grand bonhomme rouge !

En effet, le Père Noël fera le déplacement et se prêtera volontiers à une séance « photo souvenir » avec vos enfants.

Un grand repas savoyard clôturera la soirée du samedi, animé par un duo de yodleurs des Alpes, dont l'accent et les mélodies nous inviteront au voyage. Le repas sera proposé par le comité des associations. (Il sera nécessaire de faire une réservation auprès de la mairie, à partir du 29/11/2010).

Un programme plus détaillé sera distribué dans votre boîte aux lettres.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Christol Lez Alès vous communique les informations sur les thèmes suivants :

Aide au financement du permis de conduire, de la formation BAFA (Brevet d' Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) et surveillant baignade

Le CCAS informe les jeunes de la commune rencontrant des difficultés pour payer le permis de conduire ou une formation BAFA ou de surveillant baignade, qu'ils ont encore quelques jours, jusqu'à la fin novembre 2010, pour déposer une demande d'aide financière.

Le secrétariat du CCAS se tient à leur disposition pour les aider à constituer le dossier.

Les aides et action à l'occasion des fêtes de fin d'année

Le CCAS se mobilise également en cette période de préparatif des fêtes de fin d'année afin que chacun puisse y trouver sa place et ne pas en être exclu. Ainsi, des aides ou actions s'organisent pour tous les âges, des enfants aux personnes plus âgées.

En faveur des enfants

En 2009, le CCAS et le centre Saint Christol des Restos du Cœur, agissant l'un et l'autre en faveur des publics défavorisés, s'étaient associés à l'occasion de Noël pour les enfants des familles Saint Christolennes accueillies par le centre. Pour 2010, cette action partenariale en faveur des plus démunis sera reconduite.

En faveur des jeunes demandeurs d'emploi et étudiants

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a mis en place une bourse d'un montant de 150 € pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi ou étudiants non boursiers ou boursiers, sous certaines conditions. Elle est attribuée en fonction d'un critère de ressources. Pour tous renseignements et retrait du dossier, les jeunes sont invités à contacter le CCAS. Les demandes seront reçues jusqu'au vendredi 3 décembre 2010.

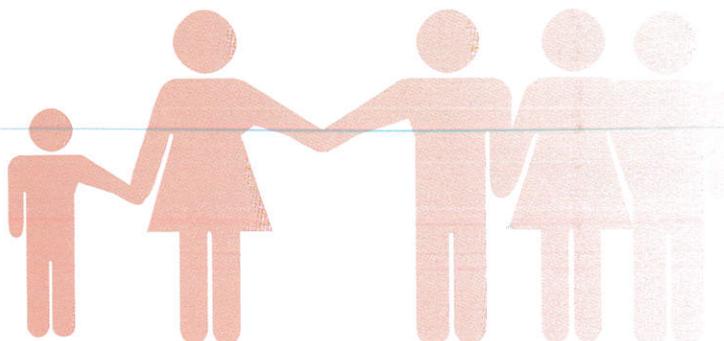
En faveur des personnes âgées

En faveur des personnes âgées, le CCAS s'adresse aux personnes en situation de grande précarité et également aux résidents de la Maison de Retraite les Cigales.

Pour les personnes âgées démunies, l'aide est attribuée sous la forme d'un cadeau gourmand. Son attribution est conditionnée à un critère de ressources et d'âge (à partir de 70 ans). Les personnes âgées recevront prochainement un courrier à ce sujet à leur domicile.

Pour les résidents de la Maison de Retraite les Cigales, un goûter récréatif leur avait été offert en 2009. Cette rencontre conviviale et joyeuse sera reconduite.

Le CCAS de Saint Christol Lez Alès reste à votre écoute.



CHRISTOL'ETHON 2010

Téléthon

3 et 4 décembre 2010

ON A TOUS
RAISON(S)
D'Y CROIRE



Faites un don au 3637 ou sur telethon.fr



Le Téléthon à Saint Christol lez Alès débutera le vendredi 3 décembre à partir de 17 heures pour se terminer le dimanche 5 décembre 2010 en soirée.

Vu l'engouement des personnes venues lors du premier rendez vous de préparation de la manifestation, cela nous promet un week-end plein de surprises et de bonne humeur. Outre le fait que Saint Christol lez Alès s'illustre dans la région comme une des communes les plus généreuses

grâce à vos dons et à votre participation, ces trois jours sont avant tout l'occasion de rencontres : le monde du sport rencontre celui de la culture qui côtoie celui de la solidarité. Sans parler de toutes ces personnes qui ne font parties d'aucun club, d'aucune association et qui décident ce week-end là, de venir donner un peu de leur savoir, de leur culture au profit de la recherche.....

L'esprit et la fierté du Christol'Ethon c'est aussi de proposer des animations à la portée de toutes les bourses pour que chacun puisse participer.

De la joie, de la chaleur, de la générosité, de la bonne humeur et de l'espérance voilà ce que l'on vient chercher lors du Christol'Ethon à l'abri de notre PYRAMIDE !!!!!

Alors n'hésitez pas à venir nombreux !!!

Un programme complet de toutes les animations proposées le week-end du 3 au 5 décembre est joint à votre magazine municipal « à Saint Christol ». Il est également disponible en mairie et consultable sur le site internet de la ville.



La Maison de Quartier du Hameau de Cavalas renaît de ses cendres.



Image de synthèse de la futur maison de quartier

C'est avec une indéniable volonté que la Municipalité s'est attachée à redonner une seconde vie à la Maison de Quartier du Hameau de Cavalas.

Ce bâtiment communal, construit dans un lotissement de 90 logements à caractère social a été inauguré en 1999. Totalemment dévasté par le feu en juin 2009, il aura fallu attendre (lenteur de la procédure oblige) octobre 2010 pour le voir renaître de ses cendres.

C'est l'entreprise de maçonnerie générale GRAND et Fils qui fut mandatée pour reconstruire à l'identique, sur le sous-bassement d'origine, la structure du bâtiment. Seuls des aménagements concernant l'accès au bâtiment et le parking auront été revus et corrigés pour satisfaire aux normes d'accessibilité pour les handicapés.

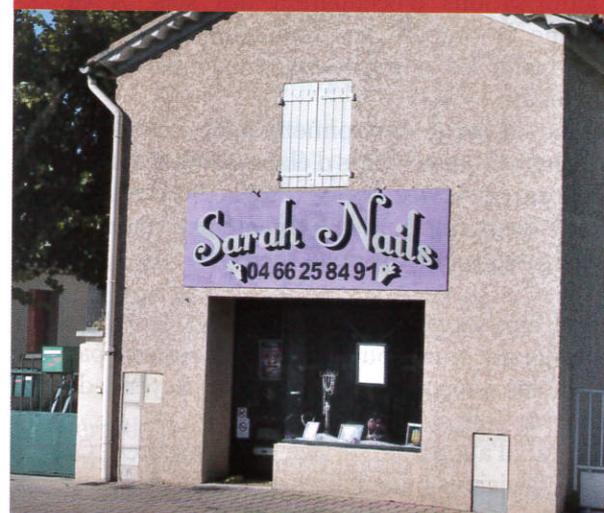
Ces travaux, financés en grande partie par les indemnités reversées par l'assureur de la collectivité, permettront aux habitants du Hameau de Cavalas de retrouver un outil susceptible de favoriser la cohésion sociale et le «mieux vivre ensemble» dans ce quartier.

Mais pour l'instant ce n'est qu'une coquille vide à laquelle il faudra redonner une âme. Ceci ne sera possible qu'avec la volonté des habitants de Cavalas. Ils auront pour y parvenir le soutien des institutions (Mairie, Conseil Général, CUCS...) et des acteurs associatifs (CLCV, Partage, Vivre Mieux à Cavalas, FPH, Ka Danse, ASCL Tennis de Table, Club de Savate, Club de Foot, A Chacun sa Gym, etc....) qui jusque-là s'étaient portés volontaires pour construire et faire vivre dans ce quartier un projet Socio-éducatif.

Des rencontres vont être programmées. Elles associeront ces différents acteurs en les invitant à construire un projet visant à «Donner de la Vie» à ce quartier et ses habitants.

Un formidable défi est à relever, TOUS ENSEMBLE, pour redonner à cette maison son rôle fondamental dans la création du lien social; pour en faire un lieu d'accueil où se côtoient les générations et où se tissent des relations. Un lieu qui unit les personnes en leur permettant de mieux vivre ensemble.

Bienvenue aux nouvelles enseignes saint christolennes



Sarah Nails, Avenue Général de Gaulle



Art'K'Ange Design, conception de projets d'intérieur



Une histoire d'ongles, Avenue Jean Moulin



Starlight Snack, ch. de l'Espervette, près du lycée



Thierry l'épicier mobile

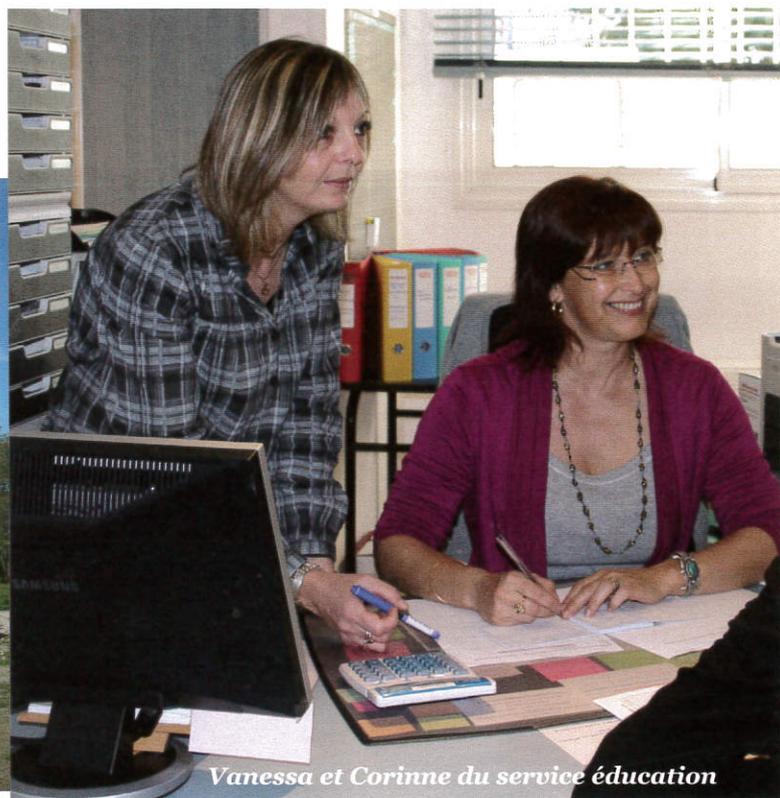


Mode et fashion, face au Moulin Cévenol



Salon de coiffure, esthétique face au Moulin Cévenol

Visite guidée du Pôle Administratif



Vanessa et Corinne du service éducation

Tel que nous vous l'avons annoncé en septembre, « à Saint Christol magazine » a décidé de vous faire découvrir ou redécouvrir l'ensemble des services rendus à la population mais également de vous faire partager le portrait d'agents œuvrant au quotidien pour leur collectivité.

Ce 1er article, vous propose une visite guidée d'une partie de l'Hôtel de Ville et plus précisément des missions des services du Pôle Administratif.

Commençons notre visite par le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville et en particulier par un des services les plus sollicités du Pôle, à savoir le Service Population.

Outre l'accueil physique et téléphonique, ce service se tient à votre disposition pour toute question ou dossier relatif à l'état civil, à l'éducation, à la communication mais également pour un grand nombre de démarches administratives tels que l'établissement de cartes nationales d'identité, carte grise, permis de conduire, demandes d'autorisation pour les débits de boissons temporaires, recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales, demande d'autorisation de voirie, retrait de dossiers de passeport et bien d'autres services rendus au quotidien. Pour la seule année 2009, plus de 2330 dossiers ont été traités par les agents de ce service.

Continuons notre visite de l'Hôtel de Ville en nous dirigeant vers le service Urbanisme, Environnement – Cadre de Vie. Ce service répond quotidiennement à toute question liée à l'urbanisme et a, notamment, en charge tout ce qui concerne les autorisations d'occupation des sols. A ce titre, il réceptionne et prépare les demandes de permis de construire et traite les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme.

En ce qui concerne, la partie environnementale - cadre de vie, trois projets phares sont en cours d'élaboration et seront par la suite pilotés par ce service, il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde, la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure et enfin le schéma des déplacements doux.

Passons à présent aux services du 1er étage de l'Hôtel de Ville. Moins connus du grand public, ils n'en restent pas moins indispensables puisqu'ils veillent aux moyens de fonctionnement de la Collectivité.

On y retrouve, tout d'abord, le service des Finances. Ce service exécute les décisions budgétaires de la Ville, à savoir l'émission de mandats de paiements et des titres de recettes, il assure la gestion de la trésorerie, et gère les relations avec les fournisseurs.

Autre service fonctionnel primordial à l'heure de la transparence des actes, le service des Marchés Publics et des Assurances. Ce service gère toutes les procédures relatives à la mise en concurrence des entreprises et assure la passation des marchés de toutes natures : travaux, services, maîtrise d'œuvre et prestations intellectuelles. Il gère également les polices d'assurances garantissant les risques mobiliers et immobiliers de la Collectivité.

Enfin, n'oublions pas le service des Ressources Humaines. Ce dernier a en charge la gestion des effectifs et des compétences nécessaires au bon fonctionnement des services. Il gère le déroulement des carrières, procède à la paye et assure la formation des agents municipaux.

Bien d'autres missions accomplies par les services du Pôle Administratif pourraient vous être présentées mais, vous l'aurez bien compris, un seul article ne saurait suffire pour cela... de même, les usagers fréquentant régulièrement l'Hôtel de Ville n'auront pas manqué de remarquer l'absence de mentions relatives au Centre Communal d'Action Sociale. Les missions de ce dernier vous seront présentées lors d'un prochain article sur le Pôle Vie Sociale et Solidarités.

A chaque pôle ... Un portrait.

La Ville de Saint Christol lez Alès a la chance de compter au sein de ses différents services des personnes de métiers et d'expérience. S'agissant du portrait que nous vous proposons aujourd'hui nous aurions pu commencer cet article par les paroles d'un célèbre interprète de la chanson française « je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ».

En effet, s'entretenir avec M. Gérard Terisse, c'est à la fois parler des services municipaux tels qu'ils étaient il y a 40 années de cela, mais également pouvoir apprécier la modernité des principes et valeurs d'un homme ayant consacré toute sa carrière au profit du service public et des St Christolens. Retour en arrière...

Gérard Terisse a débuté sa carrière à la Ville de Saint Christol-lez-Alès, le 1er février 1970.

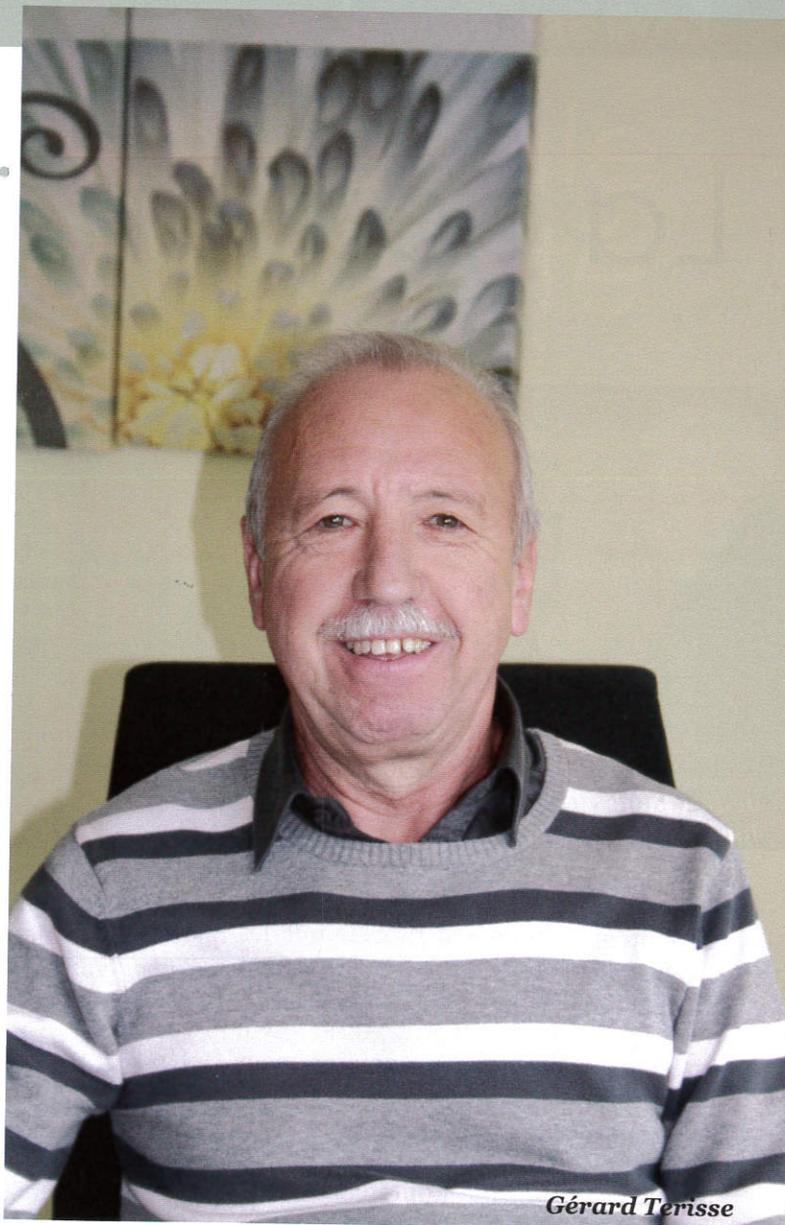
Sa première affectation fut au Service Population qui comprenait alors deux agents municipaux et était situé à l'ancien Hôtel de Ville, au-dessus du local actuel de la Police Municipale.

De cette période, M. Terisse se rappelle la palette des missions qui lui étaient confiées puisque, précisons-le, les deux agents du service intervenaient sur tous les secteurs d'activités à caractère administratif. Gérard assumait, par conséquent, des fonctions d'accueil, d'état civil, d'urbanisme, de ressources humaines et parfois même de communication lors de prises de photos et de films pour certaines inaugurations ou manifestations. Tel qu'il le souligne, la polyvalence et l'imprévu étaient déjà d'actualité mais à cœur vaillant rien d'impossible !

De ces débuts, M. Terisse évoque également l'ambiance bon enfant et la solidarité qui régnait au sein du service et plus largement entre collègues de travail.

Il se remémore certaines personnes ou anecdotes tel qu'un usager qui persistait à emprunter, à chaque visite, une fenêtre en guise de porte de sortie ou l'entretien du Stade Louis Fontane (situé devant la mairie) qui se faisait encore à la faux !

Service militaire oblige, M. Terisse dû ensuite s'absenter pendant une année. Ses obligations remplies et ayant réussi le concours administratif de commis, Gérard Terisse revenait pour accomplir l'ensemble de sa carrière à Saint Christol lez Alès.

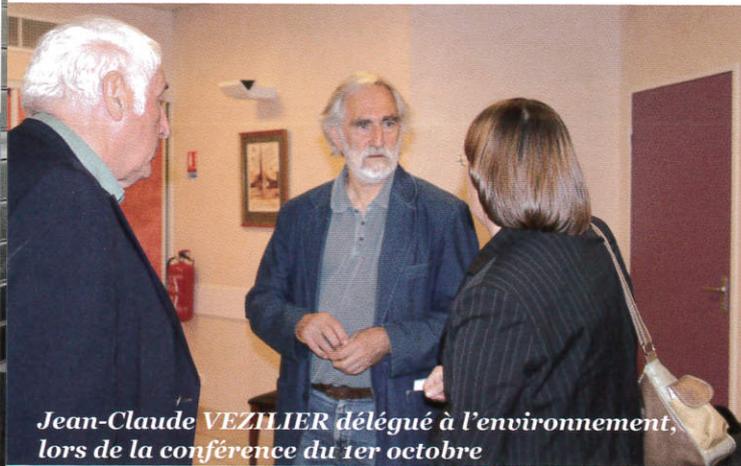


Gérard Terisse

D'autres fonctions lui furent alors confiées : la gestion du Conseil Municipal, la comptabilité et la paye, les élections politiques et professionnelles puis ce fut la gestion des polices d'assurance et la régie des garderies municipales. Les procédures administratives et l'arsenal juridique se densifiant, M. Terisse demanda ensuite à se spécialiser dans la gestion du personnel, des assurances et des élections, secteur qu'il aura eu en charge jusqu'à ce début d'année 2010.

Si la richesse du parcours professionnel de M. Terisse est évidente, son leitmotiv fut toujours d'être au service de la population et de la collectivité qui l'employait quels que soient les courants politiques en place. Le moment étant venu pour Gérard de préparer une nouvelle étape, nous lui souhaitons de merveilleux moments et une multitude de petits et grands plaisirs !

La gestion du risque inondation



Jean-Claude VEZILIER délégué à l'environnement, lors de la conférence du 1er octobre

Les pluies intenses du début du mois de septembre nous ont rappelé que les risques liés aux inondations étaient réels et qu'il fallait en permanence les avoir présents à l'esprit. Aussi est-il intéressant de donner conjointement les comptes-rendus des réunions qui se sont déroulées sur ce thème.

Le 1er octobre, une Conférence débat sur les inondations dans notre région organisée par la CLCV en partenariat avec la municipalité a réuni une trentaine de personnes.

- De la première partie développée par Jean-François DIDON-LESCOT, ingénieur au CNRS et président de la CLCV locale, il ressortait que sur St Christol lez Alès des pluies très fortes ont eu lieu ces quinze dernières années : en 1992, 200 mm en 2h ; en 1997, 377 mm en 24h ; et bien sûr en 2002, 635 mm. Ces données sont supérieures aux pluies relevées localement en 1958 : « seulement » 178 mm en 24h. La concomitance de ces pluies très fortes avec le développement de l'urbanisation et donc à l'imperméabilisation croissante des sols, ne pouvait qu'entraîner une augmentation des dégâts.

- Une deuxième partie, présentée par Pierre-Alain AYRAL, enseignant chercheur à l'Ecole des Mines d'Alès,

spécialiste des risques, portait sur les moyens actuels de prévision : vigilance météorologique, vigilance hydrologique et alerte, la prévention dans le cadre du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), l'information et la culture du risque que constituent le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, consultable en mairie) et les repères de crue sur des édifices à proximité des cours d'eau. Enfin, la gestion de crise, dans le cadre d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) était présentée de façon théorique.

- Jean-Claude VEZILIER délégué à l'environnement, présentait l'état d'avancement du PCS de la commune qui entre dans la phase terminale. Originalité sur Saint Christol, la présence d'un pluviomètre déclencheur d'alerte, testé avec succès lors des dernières pluies de septembre, apparaît comme un bon outil d'aide à la décision pour passer de la vigilance à l'alerte, un des points les plus difficiles à élaborer.

- Les questions du public d'une autre nature, concernaient les dégâts dus aux ruissellements, en particulier sur le secteur de Montèze, quartier nouvellement urbanisé. Les solutions adoptées pour contrôler ce ruissellement furent discutées, notamment les bassins de

retention dont l'efficacité en cas de fortes pluies fut mise en question. Faut-il retenir ou évacuer au plus vite les eaux ? Après débats ! En effet, l'aménagement du territoire par la place des fossés, des ruisseaux et rivières dans notre environnement a évolué au cours du temps. Gérer le bassin versant dans son ensemble, de l'amont vers l'aval, est une approche nouvelle qui demandera encore beaucoup de pédagogie pour être comprise par un plus grand nombre.

Le 5 octobre, s'est tenue en mairie une réunion technique sur le projet de Plan Communal de Sauvegarde : le bureau d'études retenu pour son élaboration exposait devant les représentants du Conseil Général, de la Préfecture, du SDIS (pompiers), des élus, des services techniques, des membres du comité de pilotage, les grandes lignes du Plan de sauvegarde. L'importance de la mise au point du passage de l'état de vigilance à l'état d'alerte était soulignée. Le projet finalisé sera soumis au conseil municipal.



Parkings et routes inondés lors des pluies du 7 septembre 2010

pal puis fera l'objet d'une information lors d'une séance publique et des petites d'information seront distribuées sur l'ensemble de la commune.

ndation

Le mercredi 6 octobre Philippe Roux, Maire, accompagné de quelques élus et du responsable des travaux, accueillait à l'école Marignac de Montèze, une trentaine de personnes concernées par les dégâts causés par le ruissellement des eaux lors des fortes pluies du 7 septembre dernier. Après une rapide discussion en salle, le groupe s'est rendu sur le terrain : depuis l'ancienne route de Sommières jusqu'au chemin de l'Amandier en passant par le chemin du Frigoulet et par différents fossés pluviaux. Visite explicite montrant les aménagements ou travaux à bannir afin d'éviter ou de limiter les catastrophes, à savoir :

- rétrécissement de la section de fossé pluvial par la construction de clôtures en dur ;
- section d'écoulement du fossé devenant de plus en plus étroite au fur et à mesure de la descente ;
- busage d'un fossé pluvial pour gagner quelques mètres carrés de terrain, ou pour un élargissement de la voirie ;
- emploi de buse ou de grilles d'évacuation de trop faible section ;
- comblement pur et simple du fossé ;
- clôture non perméable à l'écoulement naturel des eaux...

Si certains problèmes sont du domaine privé (droits respectifs des propriétaires des fonds supérieur et inférieur en matière de ruissellement), l'ensemble des difficultés observées témoigne d'une insuffisance d'encadrement d'urbanisme en matière de ruissellement, du non respect des règles existantes ou du simple manque de bon sens...

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

La loi de « modernisation de l'économie » du 4 août 2008 a créé une nouvelle taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), codifiée aux articles L 2333.6 à L 2333.16 du code général des Collectivités Territoriales et applicable depuis le 1er janvier 2009 aux dispositifs publicitaires, enseignes et pré enseignes définis à l'article L 581-3 du code de l'environnement.

En vue de réguler le développement du parc des enseignes et autres supports publicitaires dans notre commune, le conseil municipal, lors de la séance du 23 juin 2009, a décidé d'instaurer la Taxe sur la Publicité Extérieure à une très forte majorité (27 votes pour, un contre et une abstention)

Elaborée dans l'esprit de la loi du Grenelle de l'environnement, cette taxe concerne les dispositifs publicitaires, les enseignes et pré enseignes. La surface taxable est calculée en m² et le tarif varie selon la superficie (hors encadrement) et le type de support.

Les tarifs appliqués

La taxe prend en compte la somme des supports apposés sur un établissement ou disposés sur son terrain.

- Surface < à 7 m² : exonération de droit
- De 7 m² à 12 m² : 15 € par m²/an sur la totalité de la surface
- De 12 m² à 50 m² : 30 € par m²/an
- à 50 m² : 60 € par m²/an

En ce qui concerne les pré-enseignes, et les panneaux publicitaires : 15 €/m²/an si la surface est plus petite que 50 m² ; le double au-delà.

Certains supports sont exonérés : les dispositifs exclusivement dédiés à l'affichage de publicités à visée non commerciale ou concernant des spectacles

les enseignes relatives à une activité dont la somme de leurs superficies est inférieure ou égale à 7 m²

La mise en application

La commune a missionné un cabinet d'études « Go Pub » pour réaliser le recensement de l'ensemble des surfaces taxables présentes dans la commune. Dès fin novembre, les assujettis recevront un courrier les informant des surfaces recensées sur leur établissement.

Après une période d'ajustement de fin novembre à mi-décembre, une facture sera adressée aux activités commerciales et industrielles ainsi qu'aux publicistes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Urbanisme et Environnement

Tél : 04.66.60.74.04
urbanisme.mairie@st-christol-lez-ales.fr

CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

INFORMATIONS

Mise en service du Site Internet : mise en service est effective depuis le 1er Septembre dernier.

Réunion de la Commission Éducative du jeudi 09 septembre : Présentation du nouvel animateur sportif.

Acquisition du terrain appartenant à Monsieur Granat : L'acte en la forme administrative a été signé et le projet de création d'un parking pourra donc être réalisé.

Acquisition de la propriété Fagnoni : La signature de l'acte de vente chez le notaire a été faite le 1er septembre dernier et comme prévu, la procédure de revente aux Logis Cévenols a été lancée.

Première journée du sport adapté : cette manifestation, organisée par l'O.M.S c'est déroulée le samedi 11 septembre dans le parc du Rouret.

Inauguration du lavoir de Montèze : elle fait suite aux travaux de rénovation réalisés par les agents des services techniques et aura lieu Jeudi 23 septembre à 18 heures 30, sur place.

Remise officielle des clés du Minibus à l'OMS : Elle aura lieu Mercredi 22 septembre à 19 heures, dans la salle des mariages. La convention de mise à disposition du véhicule sera signée à cette occasion.

Projet d'agrandissement de l'école Marignac : il a été décidé de stopper l'étude de ce dossier et de s'accorder un temps de réflexion. En effet, des éléments nouveaux sont à prendre en compte : le retard pris par le Groupe BAMA dans la réalisation du projet de la ZAC de Valès qui peut s'expliquer par l'aggravation de la crise depuis l'élaboration du programme et par l'amplification de la baisse des effectifs dans les écoles. De plus, les enseignants et les parents d'élèves ont émis de grandes réserves sur ce projet.

Maison de quartier de Cavalas : Le marché a été notifié aux entreprises attributaires. L'ancien bâtiment sinistré a été démoli. Les travaux de reconstruction devraient débuter fin septembre.

ORDRE DU JOUR

I - Le point sur les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire :

Décision N°2010-018 : Choix de la Société TECHNIC'ALU pour la fourniture de menuiseries pour certains bâtiments communaux. Montant du marché : 29.992, 10 € TTC. Les travaux de pose seront exécutés par le personnel des Services Techniques.

Décision N° 2010-019 : Choix du Cabinet ARIMA pour une mission d'assistance et de conseil concernant le marché des assurances de la commune. Montant du marché : 3.588, 00 € TTC.

Décision N° 2010-020 : Choix des entreprises GRAND et EGBI pour la reconstruction de la Maison de quartier de Cavalas. Montant du marché : GRAND SARL : 45.032 € 41, EGBI : 8.502 € 36, total du marché : 53.534 € 77 TTC.

Décision N° 2010-021 : Convention avec la ville d'ALÈS pour l'entretien des feux tricolores.

Décision N° 2010-022 : Convention avec l'OMS pour la mise à disposition d'un véhicule municipal destiné au transport des associations sportives.

II - Le point sur les affaires Communautaires

a/ Médecine du Travail : il est envisagé, pour des raisons de commodités, d'avoir recours au médecin territorial de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès pour les visites médicales obligatoires du personnel municipal.

b/ Déviation : une réunion s'est tenue le mercredi 08 septembre à l'hôtel de Communauté. Le Cabinet SITÉTUDE a été chargé de l'élaboration de l'avant-projet qui pourrait être présenté avant la fin de l'année. Tout a été validé par les instances concernées, à savoir le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération. On espère le lancement de l'enquête publique fin 2011.

QUESTIONS DIVERSES

1 - La cascade de l'Alzon : Il est suggéré d'installer un panneau d'interdiction de baignade à cet endroit.

2 - Création d'un groupe de travail pour le centre de loisirs : mise en place d'un groupe de travail à propos du Centre de Loisirs.

3 - Vacances Utiles

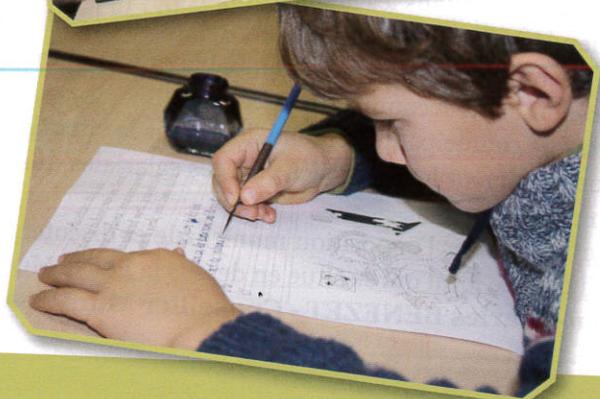
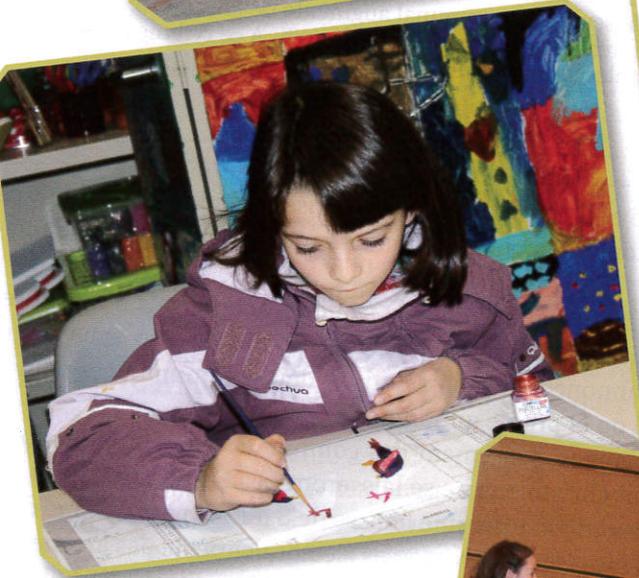
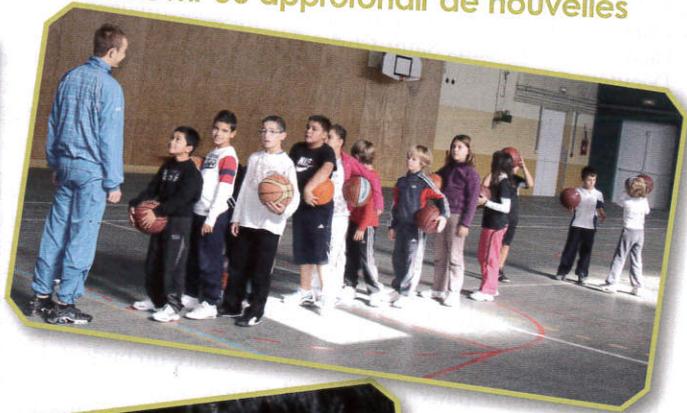
Monsieur André MONTIGNY informe que le groupe était composé de 16 adolescents, 9 filles et 7 garçons. Comme l'an dernier, ils ont travaillé durant deux semaines. Leur séjour d'une semaine à Six Fours les Plages c'est très bien déroulé et semble avoir satisfait l'ensemble du groupe.

4- Action sociale : mise en place de Bourses pour le permis de conduire et l'examen du BAFA.

5 - Réunions de Quartiers : elles ont commencé. Les dates de ces réunions sont consultables sur le site Internet de la commune.

Vacances, Loisirs Découvertes

La municipalité en partenariat avec les associations saint christolennes, Artiste en Herbe, M'art in Cévennes, Musée du Scribe, Tennis de Table, Basket, Boxe Française, Tennis, C.L.C.V, Volley-ball, Ka Danse ont offert aux enfants saint christolens de 6 à 15 ans inscrits, divers ateliers culturels ou sportifs de leurs choix pendant les vacances de la Toussaint afin de découvrir ou approfondir de nouvelles activités.



Expression des groupes politiques

En ce mois de novembre toujours rien de neuf à Saint-Christol. Déjà le mois dernier nous nous inquiétions de l'absence de décision de nos élus depuis le mois de juin, force est de constater que cela dure. En effet après un début de mandat tonitruant où les réunions, conseils municipaux et décisions s'enchaînaient, nos élus du groupe majoritaire se sont visiblement mis en ARRT. Pourquoi? Que nous cache-t-on? Les finances de notre ville, conformément à ce que nous ne cessons de vous dire, vont-elles si mal que cela pour qu'il faille à ce point augmenter nos impôts locaux? Fini l'extension de l'école de Marignac, malgré les promesses, et le lancement des travaux de la ZAC de Valès qui devraient permettre l'accueil de nouveaux Saint-Christolens !

Décidément que de questions sans réponse, et que de déception pour notre commune, deuxième commune de l'arrondissement d'Alès. Dans l'attente de la reprise des choses sérieuses, nous vous assurons de notre vigilance et notre dévouement.

Nathalie RIVENQ et Denis ROCHE, Conseillers Municipaux UMP.

Quand la majorité nous donne raison...

Lorsque la majorité avait évoqué l'extension du groupe scolaire Marignac, au-delà de notre programme de 2008 qui préconisait plutôt une extension progressive sur la ZAC Valès où la commune disposera d'un terrain adéquat, nous avons exprimé notre crainte de voir des dépenses précipitées alors que des incertitudes demeuraient (et demeurent toujours) quant au nombre d'enfants scolarisables qu'amènerait la réalisation de ladite ZAC de Valès. Le Maire et la majorité nous avaient répondu qu'il valait mieux prévenir un afflux massif... Lors du Conseil Municipal de Septembre, rejoignant les mêmes motifs que nous avons avancés, le même Maire et la même majorité nous a annoncé le gel du projet. Seul petit problème, des études ont déjà été réalisées. Sans dire qu'elles sont inutiles, ce sont des dépenses avancées qui, si elles n'avaient pas été engagées, auraient pu servir à autre chose dans l'exercice du budget. Idem pour la notation des agents. Nous nous étions opposés à son rétablissement pour les agents municipaux, considérant - outre le fait que les commissions paritaires départementales, à la demande de la CGT, n'en tenaient plus compte - que c'était une mesure de droiture. Là encore, sans doute bien inspirés par notre opposition (toujours constructive), cette notation va être abandonnée.

IMPOTS LOCAUX : RECORD BATTU

En 5 ans (2004-2008), dont 4 sous l'ancienne municipalité, le foncier bâti avait augmenté de 19,28% (soit une moyenne de 3,85% par an), augmentation due exclusivement à la revalorisation de l'État, au département et à la région puisque la commune n'avait pas augmenté son taux de prélèvement. Pourquoi ? Le Maire le reconnaît lui-même : grâce à la politique de développement urbain de la commune menée par la précédente municipalité qui avait permis d'élargir l'assiette sans bouger le taux. Par contre, aveu d'impuissance politique par le Maire lui-même : n'ayant pas su exploiter « le filon » du Lycée tant au point de vue économique (échec de l'implantation de Renault Trucks), qu'urbanistique (aucun programme enclenché comme par exemple des logements sociaux et étudiants dans l'environnement immédiat du lycée, alors qu'il y a des terrains disponibles), le résultat est là. En un an, entre 2009 et 2010, votre foncier bâti sur le seul plan communal augmente de plus de 10% (pour une inflation inférieure à 2%). Quant au foncier non bâti (les terres agricoles) c'est aussi très largement au dessus de 10%. A ce rythme là, effectivement, ils auront la première fleur de l'augmentation des impôts locaux, les contribuables locaux en seront ravis !

Ghislaine Bingler et Grégory Thomas, Conseillers Municipaux PS

Permanence : le samedi de 10h à 12h à côté de la police municipale.



En deux ans, où est passé la Clarté et la Démocratie ?? Le conseil municipal se réunit de moins en moins, peu de commissions municipales et encore moins de comités consultatifs.

Pour la première fois, le conseil municipal du mois de septembre a permis d'inaugurer (les inaugurations étant une spécialité de la municipalité) un ordre du jour sans aucun vote. Ce conseil a été l'occasion d'annoncer des informations déjà communiquées pour la plupart dans le bulletin municipal ou la presse quotidienne.

Dans une récente interview, monsieur le maire se félicitait d'apparaître dans le classement des communes ayant subi le moins d'augmentation des impôts entre 2004 et 2009 (19%). Par contre, les saint christolens ne se laisseront pas bernier puisqu'ils ont reçu leurs feuilles d'impositions (taxe foncière et taxe d'habitation) et qu'ils ont pu noter une hausse de 8 à 10 % en moyenne de la part communale pour chacune de ces taxes et sur cette seule année. Faut-il rappeler les promesses électorales de ne pas augmenter les impôts ? La municipalité ne peut, en effet, pas prétendre avoir découvert la situation après son élection : l'actuel adjoint en charge des finances occupait déjà cette fonction dans la municipalité précédente et devait certainement avoir tenu au courant ses collègues.

Nous savons tous que la crise est passée par là ! Mais cela ne consolera pas le contribuable de Saint Christol qui n'a pas vu ses revenus augmenter dans les mêmes proportions que les indemnités que se sont octroyées nos élus. Dans une situation difficile où il est demandé à chacun de faire des efforts, est-il normal que nos élus ne montrent pas l'exemple ? Bien au contraire ! Cela nous paraît une dérive d'autant plus condamnable que la municipalité a engagé du personnel nouveau pour remplir des tâches qui étaient précédemment accomplies par les élus.

Certes, la municipalité actuelle doit gérer la situation de lourd endettement liée à l'implantation du lycée mais nous dénonçons vigoureusement les nouvelles charges salariales durables que devra supporter la commune et une insuffisance d'efforts visant à diminuer les dépenses.

Pour rencontrer l'opposition municipale et discuter de ces différents sujets, une permanence a lieu le samedi matin de 10h30 à midi dans le local qui se situe en dessus la Police Municipale (Avenue Jean Moulin).

Jean-Charles BENEZET - Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »



La politique sociale du groupe majoritaire

Dans le programme pour lequel nous avons été élus il est écrit : « La politique sociale a pour objectif d'apporter aide et soutien aux publics fragilisés et démunis. »

Lors de notre prise de fonction nous avons souhaité mettre en place une mesure phare concernant la restauration scolaire à savoir l'adoption de huit tarifs différents selon le quotient familial.

Cette mesure est certes moins simple que l'application d'un seul tarif, elle demande un travail administratif supplémentaire assumé par le personnel municipal qui doit en être remercié.

Il faut savoir que le prix de revient d'un repas est autour de 8 €. Le prix le plus élevé demandé aux familles est de 4,66 €, le prix le plus bas est de 0,78 €, toutes les familles sont donc aidées. Les familles qui bénéficient des trois tarifs les plus bas (0,78 €, 1,17 € et 1,55 €) sont les plus nombreuses, notre objectif est donc atteint.

Notre satisfaction est d'autant plus grande que nous avons des retours positifs de la part de ces familles. Depuis la mise en place de ce dispositif la fréquentation des restaurants scolaires ne cesse d'augmenter.

Dans ce domaine nous avons atteint notre but, c'est bien une politique de gauche que nous menons.

Clarté et Démocratie : La Gauche pour Saint Christol



Fiscalité : Toujours plus !

De 2004 à 2009 la fiscalité de Saint-Christol a augmenté d'un peu moins de 20%, soit moins qu'au niveau régional :

l'équipe municipale n'avait pas augmenté ses taux (tenant ses engagements électoraux) mais les bases avaient

augmenté de même que la fiscalité de l'Agglo, et le record étant la Région avec 90% de hausse,

Donc sans augmentation des taux communaux -qui étaient déjà plus élevés qu'ailleurs- les impôts s'étaient accrus d'1/5ème : las !!! nos salaires n'ont pas suivi cette courbe !

Cette année, la Municipalité a choisi d'augmenter ses taux de 1,23 à 3 points selon les taxes : à peine 25€ pour un couple avec deux enfants a dit l'Adjoint aux Finances.

Mais la lecture des avis d'imposition montre qu'il y a erreur de calcul,

Un couple avec 1 enfant paie 41€ supplémentaires de taxe d'habitation,

Un couple avec 2 enfants, aux revenus modestes, vivant dans un lotissement devra payer 42€ supplémentaires de taxe foncière (+5%) -soit 6 heures de SMIC - presque une journée de travail perdue ainsi en impôts,

Dans un autre quartier, un couple de retraités se voit ponctionné de 90€ en plus....

Tout cela s'ajoute aux augmentations diverses de l'État : celle de la redevance audiovisuelle cette année et combien paierons-nous en plus en 2011, aux vues des annonces gouvernementales,

En fait État, Région, Agglo, Commune ont la même politique : faire payer toujours plus les contribuables, de préférence les classes moyennes.

Mais après tout il faut faire des choix : et si les Banques ont du déficit, l'État n'hésite pas une seconde à les renflouer...

avec nos impôts. Mais quand elles ont des bénéfices, ils sont pour les actionnaires.

Et la municipalité suit le mouvement : à combien serons-nous au bout de 5 ans ?

Frank Monier Suzanne Coulet - Groupe Majoritaire

AGIR ENSEMBLE - agirensemble30380.unblog.fr

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux nés

- Mathieu, Marceau, Damien NICOLAS	10 AOUT 2010
- Lorenzo, Loïc BRUNEL	17 AOUT 2010
- Shéyma JAUMOTTE	17 AOUT 2010
- Emma, Laura PERRIN	19 AOUT 2010
- Déva, Blanche GIRARD	19 AOUT 2010
- Mathéo, Gabriel, René MAZOYER	22 AOUT 2010
- Loréna, Janna GOMEZ	23 AOUT 2010
- Léo, Mathias MAURIN	25 AOUT 2010
- Lenny LAVOIGNAT	02 SEPT. 2010
- Marie, Maëlie DUTAUT	05 SEPT. 2010
- Lisa, Tehani VANDUÏNSLAEGER	05 SEPT. 2010
- Camille, Pierre SORTAIS	05 SEPT. 2010
- Camille, Elsa SAER	09 SEPT. 2010
- Laura, Alicia SAER	09 SEPT. 2010
- Louna, Marie-Cécile, Valérie RIAZA	13 SEPT. 2010
- Nathan BELKACEMI - CARLIER	16 SEPT. 2010
- Rosa, Giovanna BRUNET - PULLARA	28 SEPT. 2010
- Elina, Lisa, Agathe PROKOPOV	29 SEPT. 2010
- Paolo, Dominico LOCECERE	03 OCT. 2010
- Mathis, Jérôme HUGUET ETIENNE	05 OCT. 2010
- Orлана, Maëva TESSIER	06 OCT. 2010
- Rabia, Fatma EMIRALI	07 OCT. 2010
- Louka, Michel, Jean-Luc BASTIEN	10 OCT. 2010
- William GOFFIN - KREMER	10 OCT. 2010

MARIAGES

Félicitations aux nouveaux mariés

- Billy ARLOT & Stéphanie REBOLLEDO	11 SEPT. 2010
- Helder, José MARTINS PINTO & Irène RODRIGUES MARTINS	18 SEPT. 2010
- Christophe GONOD & Céline, Liliane PAGÈS	25 SEPT. 2010

DECES

Sincères condoléances aux familles et proches de :

- Lucien, Marcel, François FAVIER	11 AOUT 2010
- Casimir, Pierre RIBENNES	19 AOUT 2010
- Eliette, Simone CORNIER Vve GREFF	25 AOUT 2010
- Michelle, Marie DURIEUX épouse AFFRE	26 AOUT 2010
- Antoinette MERLE Vve PONSOYE	01 SEPT. 2010
- Lucienne, Marcelle MICHELET Vve CLAVEL	11 SEPT. 2010
- Georges, Raoul CALON	28 SEPT. 2010
- Raymonde GAILLARDO Vve GALLARDO	29 SEPT. 2010
- Robert MEILHAC	09 SEPT. 2010
- André CLEMENT	27 SEPT. 2010
- Moïse SOLER CASTELLA	27 SEPT. 2010
- Salvatore AMICO	08 OCT. 2010
- Henri, Antonio, Emile, Léon PIPON	12 OCT. 2010
- Gaby, Louise RICHARD épouse JOURDAN	13 OCT. 2010
- Hélène, Marguerite, Catherine MONNIER	13 OCT. 2010
- François LAUNE	20 OCT. 2010

PERMANENCE DES ELUS

- **Philippe ROUX** - Maire
Vendredi de 15h30 à 17h30
- **André MONTIGNY** - 1er Adjoint - Adjoint à la politique sociale
Lundi de 10h00 à 12h00 (sans RDV)
et Jeudi de 14h00 à 17h30 (avec RDV)
- **Marion ASSENAT** - 2ème Adjoint - Adjointe au personnel
Dernier Samedi du mois et sur RDV - 10h30 - 12h00
- **Christophe TEISSIER** - 3ème Adjoint - Adjoint au cadre de vie et à l'urbanisme
Mardi de 14h00 à 16h30 sur RDV
- **Véronique PAUTARD** - 4ème Adjoint - Adjointe à l'éducation et à la vie scolaire
Mercredi de 9h00 à 12h (sur RDV)
- **Grégoire ABITAN** - 5ème Adjoint - Adjoint aux finances
Vendredi de 14h00 à 16h00 (sur rdv)
- **Dominique ACHARD** - 6ème Adjoint - Adjointe aux sports
Vendredi de 14h00 à 16h00
- **Lionel SUGIER** - 7ème Adjoint - Adjoint à la culture
Mercredi de 10h00 à 12h00
- **Nicette DREYFUS** - 8ème Adjoint - Adjointe à la communication et à la citoyenneté
Sur RDV le mardi de 10h00 à 12h00
- **Sylvie MARTINEZ** - Conseillère déléguée - Animation de la ville
Mercredi de 10h00 à 12h00
- **Jean-Claude VEZILIER** - Conseiller délégué - Environnement
Sur RDV
- **Rémy ACHARD** - Conseiller délégué - Voirie et Travaux
Mardi de 14h00 à 17h00 sur RDV
- **Marlène ROUVIERE** - Conseiller délégué - Jeunesse
Sur RDV
- **William MALAVELLE** - Délégué Affaires communautaires
Vendredi après-midi sur RDV

NOVEMBRE

- 04/12 /18 /25 novembre : restos du Cœur de Saint Christol lez Alès

Inscriptions de 9h00 à 11h30 à la maison 1940 au Parc du Rouret (face aux pneus Toiron). Renseignements 04.66.61.60.58

- 08 au 27 novembre : Exposition de peinture

Voyage sensoriel à travers les œuvres picturales de Valérie Flesch, « Aux creux du temps » mise en scène dans la médiathèque. Renseignements 04.66.60.69.02 ou 06.17.64.82.93 valerieflesch@orange.fr

- 13 novembre : soirée cabaret

A partir de 21h30 à la Maison Pour Tous organisée par la municipalité. Strass, plumes et paillettes, plus de 4 heures de spectacle avec le groupe « Les Mélomanes » l'un des orchestres de variété les plus grand de la famille. Ils transformeront votre soirée en un moment magique et inoubliable riche en couleurs et en émotions. Prix d'entrée 20 € sur réservation. Renseignements 04.66.60.69.02

- 13 novembre : vente de brioche le l'A.P.E Joliot Curie.

Renseignements : ape.joliotcurie@yahoo.fr

- 14 novembre : repas de l'association Franco Espagnole

L'association Franco Espagnole vous propose un repas avec une danseuse espagnole pour animation à 12h, à la Maison Pour Tous. Prix : 25 euros par personne. Renseignements et inscription auprès de Danielle au 04.66.52.24.43

- 14 novembre : loto

Loto de l'association Intercommunale F.N.A.CA (Fédération Nationale des Anciens Combattants) à la Maison Pour Tous. Renseignements M Roussel 04.66.60.91.23

- 18 novembre : Père Noël vert

L'A.P.E Joliot Curie invite le Père Noël vert dans les locaux de la maternelle de l'école Joliot Curie. Renseignements : ape.joliotcurie@yahoo.fr

- 19 novembre : 6ème Soirée soupe

Rendez-vous annuel de l'association C.L.C.V. (Consommation Logement cadre de Vie) 6ème Soirée soupe à la Maison Pour Tous dans le cadre de la semaine Mouvéat-Bouger-Manger. Renseignements 04.66.61.97.44 gard@clcv.org

- 21 novembre : loto

Loto annuel de l'association A.P.E Joliot-Curie à la Maison Pour Tous. Renseignements : M DURAND ape.joliotcurie@yahoo.fr

- 21 novembre : loto

À Bagard Grand loto départemental des Restos du Cœur. Renseignements Mme SEU 04.66.61.60.58 renemourier@wanadoo.fr

- 24 Novembre : conférence-débat

L'association Avenir Autrement propose une conférence-débat sur le thème du « Vieux Saint Christol » à 20h30 à la Maison Pour Tous. Renseignements M Benezet 04.66.60.72.29

- 26 novembre : loto

Loto de l'association A.S.C.L. à la Maison Pour Tous. Renseignements M GUIRAL 04.66.60.75.82

- 28 novembre : loto

À l'École Saint Christophe loto de l'école à 14H30.

- 28 novembre : loto

De l'école Marignac à la Maison Pour Tous.

DECEMBRE

Du 6 au 23 décembre : Exposition sur les Pirates à la Médiathèque

A travers une exposition en 15 panneaux, partons à l'abordage - pardon, à la rencontre - de Barbenoire à Barberousse, de bandits rusés et redoutés, à travers leur vie quotidienne, leurs ruses et leurs coutumes à bord des bateaux. A découvrir également, d'authentiques objets de pirates à bord du mini-musée que vous propose la Médiathèque... Renseignements : 04 66 60 69 03

- 3 au 5 décembre : Christol'Ethon

- 10 décembre : Audition de l'unité de l'école de Musique

Tous les instruments et groupes des unités de Saint Christol lez Alès et Bagard à 18h00 à la Maison Pour Tous. Invitation à l'ensemble de trompettes de l'école. Entrée libre et gratuite.

- 11 au 12 décembre : Marchés de Noël

- 17 décembre : Loto de l'association A.S.S.C Football Club

à la Maison Pour Tous.

Renseignements : Mme VELOT 04.66.60.85.21 asscfoot30380@gmail.com

- 17 décembre : Père Noël rouge

L'A.P.E Joliot-Curie reçoit le Père Noël rouge dans les locaux de la maternelle Joliot-Curie. Renseignements : ape.joliotcurie@yahoo.fr

- 18 décembre : animation U.C.I.A.

L'U.C.I.A. (Union des Commerçants à Saint Christol) organise au matin une remise de prix à la Maison Pour Tous, suite au concours de Kapla organisé dans les écoles maternelles Saint Christolennes. Ce même jour, traîneau avec père Noël et animation d'une crèche vivante dans la ville, char musical et manège offert par l'U.C.I.A. Place du Millénaire (face à la mairie). Renseignements 06.20.37.02.58

- 18 Décembre : pastorale de Noël

À la Maison Pour Tous, à 16H00, l'Association St Christophe présente sa Pastorale de Noël, avec la participation des enfants de l'École Privée et des Jeunes de l'Aumônerie sur le thème: «Noël, c'est qui, Noël, c'est quoi ?». Spectacle ouvert à tous. Entrée gratuite. Un petit goûter sera offert à l'issue de la représentation.

- 18 Décembre : spectacle de Noël

Des enfants de l'école Saint Christophe à 9h00 à la Maison Pour Tous.

- 19 décembre : loto

De l'association Club Amitié d'Automne à la Maison Pour Tous.

Renseignements M JEUDY 04.66.60.61.53

- 24 décembre : concert

De 20 à 20h45, au temple de St Christol.... Pour introduire votre réveillon... Concert atypique présenté par l'Eglise Réformée Evangélique de St Christol et ses musiciens. Musique originale, arrangement Jazz, Manouche, Samba sous la direction de Christine et Thierry Lutz. Entrée libre.

- 25 décembre : loto

De l'association A.S.C.L Tennis de Table à la Maison Pour Tous.

Renseignements M DAVID 06.79.32.20.66

JANVIER

- 2 janvier : loto

De l'association Union et Dynamisme à la Maison Pour Tous.

Renseignements M. GIL 04.66.91.03.03

- 4 Janvier : Cérémonie des Vœux du Maire

à 18h30 à la Maison Pour Tous.

- 8 janvier : galette des Rois de l'Association A.S.S.C Football Club

à la Maison Pour Tous à 16h00. Renseignements Mme VELOT 04.66.60.85.21 asscfoot30380@gmail.com

- 8 janvier : vœux du Comité Directeur de l'Association Football Club

à la Maison Pour Tous à 16h00. Renseignements Mme VELOT 04.66.60.85.21 asscfoot30380@gmail.com

- 9 janvier : loto

De l'association Avenir autrement à la Maison Pour Tous.

Renseignements M. BENEZET 04.66.60.72.29

- Du 17 au 21 janvier : 14ème édition du festival des Mômes.

Contact M Elzière 04.66.86.09.81 jeanmarie.elziere@wanadoo.fr

- 23 janvier : loto

L'association P.C.F à la Maison Pour Tous.

Renseignements M. Jean LAFUENTE 04.66.60.91.32

- 28 janvier : loto

De l'association A.S.C.L à la Maison Pour Tous.

Renseignements M Michel GUIRAL 04.66.60.75.82

- 29 au 30 janvier : Chœur en Hiver

20ème rassemblement de l'association Grand Chœur Saint Christol présente son week-end de chant sous la direction artistique de Jacky Locks et Sylvie Jacquet à la Maison Pour Tous. Inscriptions et renseignement au 04.66.85.75.83 - jcbernar@gmail.com

Nota Bene : Tarifs des lotos : 10€ les 6 cartons - 2€ l'unité

Saint Christol-lez-Alès

14ème Festival des Mômes

du 17 au 21 janvier 2011



www.festivaldesmomes.com

n° licence 2-1027534

